

Le Bulletin de NLGH

Numéro 5

Date de parution : Septembre 2014



NLGH

Adresse postale :

Maison Pour Tous Marcel Bou

8-10 rue du Docteur Sureau

93160 Noisy-le-Grand

Siège social :

MPT Marcel Bou

Adresse e-mail :

noisy93160.histoire@free.fr

Rédaction et publication :
NLGH

NLGH, Noisy-Le-Grand et son Histoire, est une association loi de 1901 déclarée à la Sous-Préfecture du Raincy sous le numéro W932004107 le 06/03/2012.

Son objectif premier est de rechercher des documents et témoignages sur l'histoire de Noisy-le-Grand, afin de la faire mieux connaître et la transmettre.

Sommaire

Noisy-le-Grand dans la première guerre mondiale, quelques réflexions historiques locales ... propos du président

Page 1

Claudine Durand-Coquard : La vie quotidienne à Noisy-le-Grand pendant la première guerre mondiale

Page 3

Gilles Coquillard : Quand mon grand-père, un artisan noiséen, participe à la guerre et en revient...

Page 17

Alain Bourguignat : Georges Julien DUBOIS (1891-1918) : un noiséen mort pour la France

Page 21

Claude Coquard : Sur le territoire de la commune pendant la première guerre mondiale, deux innovations dans le monde rural.

Page 31

Claudine Bourguignat : Le monument aux morts de Noisy-le-Grand

Page 43

Marie-Rose Deranger : Rues et voies portant un nom lié à la première guerre mondiale.

Page 59

Vous possédez, dans vos archives familiales, des documents qui concernent la vie quotidienne de vos parents et aïeux ayant vécu à Noisy-le-Grand. Nous vous saurions gré de bien vouloir nous les confier provisoirement afin de pouvoir les prendre en compte, avec toutes les garanties légales de confidentialité, dans nos recherches.

Nous vous en remercions d'avance.

site web de l'association : <http://noisy93160.histoire.free.fr/1-accueil.html>

Noisy-le-Grand dans la première guerre mondiale, quelques réflexions historiques locales

Il y a cent ans commençait le conflit le plus mondialisé et le plus meurtrier que l'humanité ait jamais connu. Aux 22 "puissances alliées" et aux 4 "empires centraux" s'ajoutent les territoires qui participent aux combats de ceux qui les ont colonisés. Aux soldats tués (9 720 000 jeunes hommes) s'ajoutent toutes les victimes civiles (8 870 000), ainsi que les 21 300 000 blessés dans les combats ou à l'arrière du front.

Comme leurs compatriotes, les habitants de Noisy-le-Grand connaissent, avec les drames humains qu'elle entraîne, les malheurs matériels que la guerre provoque chaque jour. Dans ce numéro de notre Bulletin consacré exclusivement à ce moment de l'histoire de notre ville, nous avons voulu insister particulièrement sur quelques-uns des chapitres que le conflit a ouverts.

C'est aux Noiséens "morts au champ d'honneur" que deux communications inédites sont consacrées : l'une présente l'analyse critique de la liste des Noiséens dont les noms figurent sur le monument aux morts de la commune, l'autre l'histoire individuelle de l'un de ces combattants, victime directe des combats.

Nous publions aussi le souvenir-témoignage d'un descendant de ces combattants qui, après avoir participé en France et sur le front d'Orient à cette si longue guerre, a pu retrouver à Noisy-le-Grand en 1919 sa famille et son métier de maréchal-ferrant.

Une autre recherche concerne le souvenir local de ce désastre universel tel qu'il s'imprime sur les plaques indicatrices de nombreuses voies de la commune, tant pour en commémorer les événements militaires que pour rappeler les noms d'un certain nombre de personnages, nationaux ou locaux, qui y ont participé.

On trouvera par ailleurs un tableau limité mais représentatif de la vie quotidienne que, pendant plus de quatre ans, les habitants de Noisy-le-Grand ont connue et menée dans leur grande majorité.

Enfin, le rappel d'une importante création, à la fois humanitaire et économique, mise en place dans la commune au cours de la seconde partie du conflit, l'École spéciale de mécaniciens-conducteurs de machines agricoles, dite Fondation Gomel-Pujos, permet de prendre la mesure du bouleversement que connaît alors la vie agricole de notre pays.

Aucune de ces études menées ici ne prétend à l'exhaustivité ou à la généralisation : elles n'ont pour objet que d'apporter, dans le vaste champ des productions historiques provoquées par cette commémoration centenaire, quelques témoignages de la réalité locale vécue dans la petite ville qu'était devenue, au début du XXe siècle, notre commune.

Pour le bureau, le président de l'association Noisy-le-Grand et son Histoire (NLGH),

Claude Coquard

LA VIE QUOTIDIENNE A NOISY-LE-GRAND PENDANT LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

La Grande Guerre et l'atroce "boucherie" qu'elle a provoquée ont été l'objet de nombreuses études sur le plan militaire, mais il est beaucoup plus rare de pouvoir se pencher sur la vie des gens restés à l'arrière. À partir des délibérations du Conseil municipal¹ et des sources journalistiques qui ont pu être consultées, il a été dressé ici un tableau – ou au moins son ébauche - de ce que les Noiséens ont vécu pendant cette période. Patriotisme, mais aussi difficultés quotidiennes : alimentation, chauffage, finances municipales réduites, entraînant des conséquences sur les secours, les fêtes et même la scolarité, tels sont les thèmes essentiels abordés dans cette communication.

Un patriotisme qui s'exprime de multiples façons

"L'an mille neuf cent quatorze, le deux du mois d'août, à onze heures du matin, le Conseil municipal de la commune de Noisy-le-Grand, dument convoqué par M. le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Grodet, Maire.(...)

M. le Maire prie le Conseil de lui accorder des crédits en raison de la situation créée par la mobilisation générale.

Le Conseil,

Supprime la fête communale du 15 août et vote un crédit de 2 500 francs à prendre sur les fonds disponibles pour les secours aux familles dans le besoin et pour parer aux dépenses nécessitées par l'état de mobilisation générale.

Adopté à l'unanimité".

L'ardeur patriotique de la municipalité peut se mesurer dans l'allocution prononcée solennellement par le Maire lors de la première séance du Conseil qui suit le début de la guerre, le 8 novembre 1914 :

"(...) Messieurs,

La session de novembre ne nous trouve pas tous réunis. Nos bons et dévoués collègues, Messieurs Maigret, Devies Eugène, Lapersonne, Sellier, Navier et Bouché ont été obligés de nous quitter pour défendre le sol sacré de la patrie. Je leur adresse en votre nom nos souhaits de prompt et heureux retour et nos vœux de bonne santé.

Je suis heureux de pouvoir aujourd'hui publiquement remercier du fond du cœur vous, mes collègues et amis, Messieurs Rose, Dutemps, Blanchonnet, Pochon, Grangez et Landriot, qui pendant ces jours de tourmente n'avez cessé de me seconder dans toutes les organisations que nous avons eu à former pour le bien public.

Merci aussi pour la fermeté que vous avez montrée en ne quittant pas mes côtés pendant ce moment d'exode de la population. Par votre exemple, la majorité des habitants de la Commune a compris avec sagesse qu'il fallait rester dans ses foyers et ne pas suivre le conseil des craintifs qui voulaient l'entraîner : en restant, vous avez rempli votre devoir de bons citoyens (...)"

Ce texte apporte un certain nombre de renseignements sur la situation de la commune – alors petit bourg de 2134 habitants² - au début du conflit. D'une part, 6 conseillers municipaux sur 16 ont été immédiatement mobilisés. D'autre part, 7 membres du Conseil, en comptant le Maire, ont participé à cette séance consacrée aux opérations nécessitées par le conflit (que font, qu'ont fait, les trois

¹ Archives municipales de Noisy-le-Grand, Registres de délibérations du Conseil municipal, 46 W 62 et 46 W 63.

² Recensement de 1911

conseillers absents de cette liste pour ne pas être mentionnés ?). Enfin, une partie de la population, minoritaire mais suffisante pour être notée dans ce discours, a fui le territoire de la ville devant l'avancée des troupes allemandes : la proximité des combats, lors de la "Bataille de la Marne" du 6 au 12 septembre, qui ont vu les armées allemandes approcher de Paris jusqu'à Lagny, et les souvenirs de l'occupation prussienne de 1870-1871 expliquent ce mouvement de panique et d'exode partiel.

Le Maire poursuit en remerciant les membres du Bureau de bienfaisance, les sapeurs-pompiers, les enseignants, le personnel communal, les *"braves citoyens qui ont assuré la tranquillité et ont fait respecter la propriété d'autrui en exécutant des rondes, jour et nuit, dans nos rues et nos champs"* ainsi que deux de ses concitoyens, MM. Barain et Mounier, qui ont assuré le service du ravitaillement dans la commune. Il termine son propos par ces mots :

"(...) Messieurs, nous avons traversé ensemble des jours pleins d'angoisse, nous nous les rappellerons toujours, mais leur souvenir restera dans notre mémoire lié à celui de tous les cœurs et de toutes les bonnes volontés, union qui fut si complète parmi nous.

Maintenant que, grâce à la vaillance et au dévouement de nos soldats, nous pouvons entrevoir la défaite définitive de nos ennemis, restons toujours unis pour travailler à assurer à notre bien aimée patrie l'avenir magnifique qui sera le sien après tant de douloureux sacrifices (...)".

Ces propos résument l'état d'esprit dans lequel la population française en général - et noiséenne en particulier - se trouve à l'aube de ce conflit qui durera plus de quatre années.

Le 8 novembre 1914, un crédit *"spécial à l'occasion de la guerre"* de 3 500 francs est voté, compensé par un ajournement du prolongement prévu de la Rue des Ormes³ et des réparations programmées de l'église.

Dès ce jour, l'idée de l'érection d'un monument aux morts à la guerre⁴ fait l'objet d'une discussion au Conseil municipal :

"(...) M. le Maire donne connaissance d'une lettre du 17 octobre 1914, signée par MM. Pochon, Landriot et Blanchonnet, conseillers municipaux, et ainsi conçue :

Noisy-le-Grand, 17 octobre 1914,

"Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de déposer sur votre bureau, pour y être soumise à l'approbation du Conseil municipal, la proposition suivante. Au moment où la France est si éprouvée par la guerre, et afin de perpétuer le souvenir de ceux des enfants ou habitants de notre Commune qui sont morts victimes du plus noble devoir, donner un emplacement perpétuel sur la Place de l'Église pour y élever, aussi simple soit-il, un monument sur lequel seraient inscrits les nom, prénom, grade et arme de chacun d'eux et la désignation du lieu où ils sont tombés. Je pense que ce serait un honneur tout à fait mérité pour eux et un adoucissement aux peines cruelles de leur famille et de la population de notre Commune.(...)"

Sur le principe de l'érection du monument, le Conseil est pour, à l'unanimité. (...)

M. Dutemps propose d'inscrire dans la délibération que le monument sera érigé au moyen d'une souscription qu'une subvention municipale viendrait parfaire. (...) Le Conseil, à l'unanimité, renvoie la proposition de M. Dutemps à l'examen de sa Commission (...)".

C'est donc moins de trois mois après la déclaration de guerre, que les élus de Noisy-le-Grand décident de l'érection de ce monument qui sera inauguré trois ans après l'armistice, le 4 décembre 1921.

³ Actuellement, dans sa partie nord, rue de la Passerelle.

⁴ Voir dans le même Bulletin les articles de Claudine et Alain Bourguignat.

Cet hommage aux victimes militaires de la guerre, concrétisé par des monuments mémoriels, se poursuit pendant toute la durée du conflit.

Ainsi, le 6 février 1916, un conseiller municipal propose à ses collègues, pour les Noiséens morts au combat, "(...) l'établissement d'une console jardinière montée sur pieds qui serait mise au-dessous du tableau portant leurs noms et, de chaque côté, deux supports métalliques avec anneaux et agrafes pour recevoir les fleurs et couronnes que tous seraient si désireux de pouvoir y déposer en l'honneur de ces braves (...)". Le même jour, une subvention de 150 francs est votée en faveur du "Secours aux prisonniers de guerre du canton du Raincy". Cette subvention sera renouvelée l'année suivante, à hauteur de 200 francs, par un vote du 11 février 1917, la somme devant être prise sur les "crédits de guerre".

Le 6 juin 1915 le Sous-Préfet félicite Noisy-le-Grand pour la vente des insignes de la "Journée française" qui a rapporté 261 francs et 45 centimes. Le 1^{er} août 1915, la Commune est à nouveau louée pour avoir vendu, pour une somme de 306 francs 85, des insignes au profit de l'Orphelinat des Armées.

Le 6 février 1916, le personnel communal participe à cet effort patriotique, récompensé d'ailleurs par l'autorité municipale. De même, le 25 février 1917, une gratification exceptionnelle de 200 francs est allouée au secrétaire de Mairie, M. Lhéault pour "travaux exceptionnels liés à la guerre".

Les Noiséens au front ⁵ ...

La situation morale vécue en 1915 par des soldats sur le front est évoquée dans une lettre d'un jeune noiséen adressée au Curé de la paroisse et publiée par le journal La Croix⁶ :

"Nous restons en moyenne deux jours par semaine dans les tranchées, et pendant le reste de la semaine, nous cantonnons au village, au milieu des ruines et des décombres. Chaque matin, je vais à la messe militaire qui, d'ordinaire, se dit à 8 h ½ (...). Dans la vie civile, souvent par négligence, plus souvent encore par manque de temps, on oublie ses devoirs religieux, mais quel rude missionnaire que la guerre pour vous rappeler à la réalité !

Cher Monsieur le Curé, j'ai pensé à vous pour un petit service : mon chapelet a beaucoup souffert, il m'est impossible de m'en servir ; ne pourriez-vous pas, le plus tôt que vous le pourrez, m'en procurer un autre ? Le chapelet est un excellent compagnon. Il nous aide, mon adjudant et moi, à tromper les loisirs forcés que nous avons au fond des tranchées".

Quelques aspects de la réalité de la guerre transparaissent dans cette édifiante missive : le rythme inexorablement monotone de la vie au front, l'univers des ruines qui entoure les combattants, l'ennui qui préside à cette existence inhumaine. Et le journal catholique ne peut manquer d'exalter, par ce témoignage non signé, le réconfort apporté aux jeunes croyants par la pratique religieuse la plus modeste.

A la mémoire de deux notabilités de Noisy "morts pour la France"

Deux éminentes personnalités de Noisy-le-Grand, décédées en 1916, font l'objet d'un hommage particulier lors de la séance du 23 juillet 1916 : René Augustin Navier, conseiller municipal, et Louis Thomas, le pharmacien de la ville.

Un hommage municipal solennel est rendu à René Navier, le 12 novembre 1916, lorsqu'il est décidé de voter un crédit exceptionnel de 60 francs 60 pour l'achat d'une palme en bronze posée en son

⁵ Voir l'article de Claudine Bourguignat dans le même numéro.

⁶ La Croix, Paris, mardi 13 janvier 1915, p. 3, "Lettres de nos amis".

honneur sur un mur de la mairie. Une somme de 50 francs est de plus consacrée à l'achat d'une couronne de perles, elle aussi installée dans l'édifice communal, à la gloire des Noiséens "*morts pour la France*".

Louis André Thomas est né au Puy-en-Velay, en Haute-Loire, en 1879. Pharmacien à Noisy-le-Grand, il demeurait dans la Grande Rue, au n°58⁷. Il décède à l'hôpital militaire de Grenoble, victime d'une maladie contractée auprès des malades qu'il assistait avec les médecins des armées. *L'Union pharmaceutique, journal de la Pharmacie centrale de France*⁸ lui consacre, en 1916, un long article nécrologique qui témoigne de la notoriété de ce praticien émérite.

Une participation prudente à la solidarité nationale

La solidarité de la commune envers les hommes qui participent directement aux combats apparaît dans l'octroi de certaines subventions accordées à des associations ou des sociétés d'aide aux victimes de guerre, et ce dès le début du conflit. Le 20 décembre 1914, une somme de 120 francs est versée au "Comité franco-belge" qui vient en aide aux réfugiés d'Outre Quiévrain. Le 21 février 1915 est voté le versement de la moitié de son salaire à la famille du garde champêtre, Sarrazin, mobilisé depuis le début du conflit.

Mais ces quelques mouvements de solidarité sont contrariés par les difficultés rencontrées dans l'équilibre des finances locales.

Une agriculture de guerre en difficulté

La mobilisation générale de 1914 et le renouvellement des effectifs militaires pendant plus de quatre ans mettent évidemment en péril, à Noisy comme dans toutes les zones rurales françaises, la production agricole du pays. Des zones cultivées sont totalement abandonnées, d'autres voient leurs rendements très fortement diminués. Des exemples précis témoignent de cette situation négative : l'appel à l'État pour la fourniture de semences indispensables à la culture, des preuves d'une pénurie alimentaire généralisée, les difficultés à bénéficier des possibilités précédemment offertes par la location de la terre des Yvris.

L'État est appelé à l'aide pour la fourniture de semences de pommes de terre

Les semences de pommes de terre se font rares et le Conseil municipal du 15 avril 1917 met le problème à son ordre du jour :

" (...) *Le Conseil,*

*Vu la Loi du 6 octobre 1916*⁹

Vu la Circulaire en date du 1er mars 1917 du Ministère de l'Agriculture et du Ministère du Ravitaillement

⁷ Ibid.

⁸ *L'Union pharmaceutique* : journal de la Pharmacie centrale de France, Paris, année 1916, p. 381-384.

⁹ Loi sur la mise en culture des terres abandonnées et l'organisation du travail agricole pendant la guerre, du 6 octobre 1916 : "Art. 1er. À compter de la promulgation de la présente loi, le maire de chaque commune, assisté de deux conseillers municipaux, invitera, par lettre recommandée, le propriétaire ou l'exploitant des terrains non cultivés à mettre, s'il y a lieu, ces terrains en culture. Si, dans les quinze jours de l'envoi, l'exploitant ne justifie pas de raisons indépendantes de sa volonté l'ayant contraint à abandonner sa terre, le maire aura le droit de réquisitionner ces terrains et il pourra les livrer, pour être mis en culture, au comité d'action agricole constitué par décret. Au cas où les exploitants se trouveraient dans l'impossibilité reconnue de les cultiver eux-mêmes, en tout ou en partie, le maire pourra confier à celui-ci, avec le concours de l'exploitant, la direction de l'exploitation à effectuer (...).

Art. 2. Les dépenses à engager, les avances à faire pour l'exécution de ces travaux seront assurées par la commune. Les sommes demandées à cet effet par les communes pourront, après avis de la commission de répartition du crédit agricole, leur être attribuées par le ministre de l'agriculture sur les fonds de la dotation générale du crédit agricole par l'intermédiaire des caisses régionales. (...) L'effet souscrit par la commune, en garantie de l'avance accordée, sera remboursable au plus tard dans le délai de six mois suivant la récolte (...).".

Vu les demandes formulées par les cultivateurs de la commune en vue d'obtenir des semences de pommes de terre

Décide :

M. le Ministre de l'Agriculture est prié d'attribuer à la Commune une quantité totale de 100 quintaux de semences de pommes de terre, livrables en gare de Nogent-sur-Marne, département de la Seine.

Le Conseil s'engage, dans les conditions prévues par la Circulaire susvisée, à rembourser au service du Ravitaillement, après la prochaine récolte de pommes de terre et au plus tard le 1er décembre 1917, soit en nature soit en numéraire suivant ce qu'il en sera décidé ultérieurement par le Conseil, la valeur des semences ainsi cédées à la Commune.

Les dépenses à engager et les avances à faire pour effectuer ces remboursements seront assurées dans les conditions prévues par l'article 2 de la loi du 6 octobre 1916 susvisée sur la mise en culture des terres abandonnées et l'organisation du travail agricole pendant la guerre (...)".

Une pénurie alimentaire qui touche toute la population noiséenne

Le 17 juin 1917, le Conseil décide de procéder à une distribution de sucre "*pour les confitures*" : les personnes intéressées doivent faire une déclaration de demande en mairie avant le 25 juin.

Rejoignant la protestation émise par les boulangers de la commune, le Conseil, le 17 octobre 1917, émet une protestation officielle contre les tarifs règlementés décidés par la Préfecture pour la vente du pain. Cette denrée fondamentale pour la nourriture des populations est vendue 1 franc 20 le kilo alors qu'elle ne coûte que 0 franc 90 dans les communes limitrophes appartenant au département de la Seine.

L'année suivante, le 21 juillet 1918, un crédit "*hors budget*" de 48 493 francs 43 est voté pour assurer l'approvisionnement en farine de la commune jusqu'à la fin des hostilités. La somme est considérable si on la compare avec le budget primitif de l'année 1919 qui est voté quelques semaines plus tard et qui s'élève, tant en recettes qu'en dépenses, à 83 084 francs 15.

Si, au cours des années 1914-1916, le Conseil municipal n'aborde jamais le problème du ravitaillement alimentaire dans la commune, les deux dernières années de la guerre sont marquées par ses interventions répétées. Mais la pénurie du ravitaillement entraîne, dès 1915, certains habitants à tirer profit de la situation. Ainsi, en décembre 1915, une affaire est évoquée devant le tribunal correctionnel de Paris et relatée dans la presse¹⁰ :

"Pontoise –

(...) Pour avoir mouillé son lait à raison de 8 %, la nommée E.-M. H., femme O., nourrisseuse à Noisy-le-Grand, s'est vu infliger 50 francs d'amende (...)".

Même la chasse des Yvris ne trouve plus preneur

Depuis 1892 et jusqu'en 1908, cette source non négligeable de ressources pour la commune était alimentée par le paiement des droits de chasse adjugés à M. Périac, dont la famille était propriétaire du château reconstruit sur les ruines du domaine de la Roche du Parc en 1864. C'est à partir de l'année 1908 que M. Cahen d'Anvers, financier, grand propriétaire terrien et maire de la commune voisine de Champs-sur-Marne, reprend ces droits de chasse. La guerre survenant, et sans que le bail de location ait été dénoncé, l'adjudicataire ne paie plus à la commune les sommes dues entre le 11 novembre 1914 et le 31 décembre 1915, l'usage du droit de chasse étant limité par les autorités militaires.

¹⁰ Le Matin, Paris, 18 décembre 1915, p. 3, col. 6.

Par délibération du 6 février 1916, le Conseil municipal lui réclame néanmoins le paiement de cette dette exigée à plusieurs reprises et sans succès par le receveur municipal :

"(...) M. le Maire donne lecture d'une lettre que lui a adressée M. le Receveur municipal le 1er février 1916 : "J'ai l'honneur de confirmer à M. le Maire que M. Cahen d'Anvers n'a rien payé sur son bail de chasse des Yvris depuis l'échéance du 11 novembre 1914, de sorte qu'il est débiteur à l'heure actuelle des termes échus : 1° le 11 novembre 1914, 1 200 francs ; 2° le 24 juin 1915, 1 200 francs ; le 11 novembre 1915 : 1 200 francs, ; soit 3 600 francs. Avant d'engager des poursuites contre le débiteur qui ne répond à aucun des avis que je lui adresse, je pense qu'il serait utile de soumettre la question au Conseil municipal. En effet, la solvabilité bien connue de M. Cahen d'Anvers, ainsi que la ponctualité qu'il a toujours apportée dans le paiement des échéances antérieures, font craindre qu'il ne soit résolu à refuser le paiement des trois termes ci-dessus pour privation du droit de chasse. Nos poursuites seraient alors frappées d'opposition et donneraient lieu à procès. D'autre part, il serait peut-être prudent d'attendre la fin des hostilités pour entamer la procédure".

Le Conseil, considérant qu'une clause du bail de M. Cahen d'Anvers a expressément prévu que le loyer serait payable même en cas de privation de jouissance résultant de la guerre, considérant la situation du débiteur, invite M. le Maire à poursuivre le recouvrement des loyers dus par M. Cahen d'Anvers et, à cet effet, autorise M. le Maire à ester en justice. Adopté à l'unanimité (...)"

Cette énergique intervention municipale porte ses fruits puisque dans sa séance du 11 février 1917, le Conseil constate que M. Cahen d'Anvers a payé ses dettes et qu'il y a lieu de mettre fin aux poursuites engagées contre lui. Quelques mois plus tard, le 17 juin, le Conseil prend acte de la fin du bail de location au 1er août et décide de prendre contact avec le preneur qui, le 22 juin, fait connaître à la municipalité qu'il n'est plus intéressé par cette location. C'est donc à une nouvelle adjudication qu'il est procédé et il est décidé que le prix du bail sera de 2 000 francs par an. Le 19 août, aucun candidat ne se présente. Enfin, le 16 septembre, c'est un "compositeur de musique", M. Bosc, qui signe le bail de location pour une durée de quatre ans pour une somme de 1 500 francs par an : cette diminution du prix montre bien la difficulté rencontrée par la commune pour obtenir des ressources à partir de son patrimoine foncier. Dernier avatar dans cette recherche de subsides à l'occasion de la location de la chasse des Yvris : le même jour, le Conseil réclame à M. Cahen d'Anvers le paiement des impôts fonciers qu'il n'a pas versés depuis 1908, soit une somme totale de 1 540 francs : aucun document ne permet de connaître la suite donnée à cette affaire fiscale.

Des finances communales en grande difficulté

Dès la première année de guerre, les charges incombant à la commune dépassent largement ses ressources. Le budget primitif de l'année 1915 a été voté en équilibre, lors de la session du 8 novembre 1914, à hauteur d'une somme de 79 030 francs 13. Mais c'est au prix d'une imposition extraordinaire votée le même jour de 18 972 francs 05 (soit près d'un quart du budget) que cet équilibre peut être atteint.

Par la suite, les dépenses croissantes dues aux secours de toutes sortes donnés aux familles des soldats au combat ou faits prisonniers, la baisse de la production agricole consécutive à la mobilisation des hommes valides et l'inflation galopante au fil des années rendent très difficile la gestion comptable de la commune.

Le 19 novembre 1917 il est décidé, toujours par mesure d'économie, de fermer, jusqu'à la fin du conflit, les cours d'adultes dans la commune.

Les ressources communales sont à ce point exsangues et le manque de main d'œuvre à ce point important que la sécurité minimale imputable à la commune ne peut plus être assurée. Ainsi, le 14 avril 1918, le Conseil doit régler en urgence le problème de la garde des champs :

"(...) M. le Maire fait part au Conseil d'une pétition qu'il a reçue du Président du Syndicat agricole au sujet de la garde des champs.

M. Pochon, conseiller municipal, fait la proposition suivante : porter à la connaissance de Monsieur le Président du Syndicat, pour en aviser ses membres, que les ressources budgétaires de la Commune ne permettant pas de payer annuellement un garde champêtre, propose, pour pallier ce besoin et faire dans la mesure du possible droit aux pétitionnaires, une garde temporaire qui partirait du 1er mai jusqu'au 31 octobre inclus et demande au Président du Syndicat s'il ne pourrait pas lui présenter quelques candidats et leur condition de traitement.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité et sera portée à la connaissance du Syndicat (...)".

La Commune est donc amenée à mettre en régie ses droits et obligations de sécurité publique et à faire remplacer le garde champêtre communal traditionnel par une garde privée plus ou moins subventionnée : la dépense sera, de toute façon, inférieure au traitement d'un employé municipal.

Les fêtes traditionnelles, victimes de la guerre

Dès le jour de la mobilisation, les fêtes communales du 15 août sont purement et simplement supprimées et ne reprendront leur cours qu'en 1919. Il en est de même pour la fête du 14 juillet et pour la traditionnelle fête de la Saint-Sulpice, en janvier.

Les fêtes de Noël, consacrées en priorité aux enfants, voient leur caractère se transformer pendant la durée des hostilités. Le 8 novembre 1914, elles sont purement et simplement supprimées, le Conseil municipal estimant que *"la situation actuelle ne semble pas se prêter à des dépenses qui peuvent trouver un emploi plus matériellement utile"*. Le 21 novembre 1915, il est aussi décidé qu'il n'y aura pas de fête, une somme de 1 000 francs étant votée pour venir au secours des personnes les plus indigentes de la commune. Cette décision est renouvelée, le 11 novembre 1916, à hauteur de 1200 francs. Une commission composée du Conseil municipal, du Bureau de bienfaisance et des responsables de la Caisse des écoles est chargée de sélectionner les bénéficiaires. Enfin, le 11 novembre 1917, la somme, ramenée à 1 000 francs compte tenu du manque de ressources, est prise sur les *"crédits spéciaux de guerre"*.

Au total, c'est bien à une suppression de toutes les manifestations festives que Noisy-le-Grand est condamné pendant cette période dramatique. Quant à l'annonce de l'armistice, le 11 novembre 1918, elle ne semble pas faire l'objet, ici comme ailleurs, d'une explosion de joie populaire, tant les souffrances endurées depuis plus de quatre années sont encore présentes. La commémoration officielle de l'évènement ne sera organisée qu'à partir du vote de la loi du 24 octobre 1922 instituant à cette date un jour férié dit "Journée du souvenir".

Mais c'est au niveau des aspects les plus élémentaires de la vie quotidienne que la guerre se fait sentir parmi la population noiséenne. Un domaine est particulièrement atteint : le chauffage, domestique ou collectif.

La bataille de l'approvisionnement en combustibles

L'occupation des zones d'exploitation minière du nord de la France et l'interruption des importations venant de Belgique ou d'Allemagne posent, dès 1914, un grave problème pour l'alimentation en énergie de la population, à Noisy-le-Grand comme partout en France.

Si des approvisionnements ont pu continuer à exister pendant l'hiver 1914-1915 grâce aux ressources déjà constituées avant le déclenchement de la guerre, il n'en est plus de même pour les années suivantes, et le Conseil municipal doit donc trouver des solutions de fortune pour la population noiséenne.

Le 1^{er} août 1915, une délibération est prise pour constater qu'il est impossible à la commune de financer la constitution d'un stock de charbon pour l'hiver qui vient. Un crédit supplémentaire de 400 francs est cependant voté au budget primitif pour le chauffage des écoles et de la mairie.

Un an plus tard, le 29 mai 1916, une commission spéciale est constituée afin de préparer cette constitution de stock pour la mauvaise saison suivante ; aucune indication n'est donnée sur les ressources possibles en la matière.

Le 23 juillet 1916, après les travaux de cette commission, le Conseil décide de financer ce stock communal de combustible. Mais, comme le précise la délibération du 20 août 1916, il ne s'agit que de fournir un minimum de chauffage pour les bâtiments de la mairie et des écoles communales. Une *"commission extramunicipale"* est mise en place qui *"s'occupe du ravitaillement en charbon"* ; le 17 septembre 1916, un *"marché de gré à gré"* est signé avec l'entreprise Dasprat pour la *"fourniture de 20 tonnes d'anthracite Vendin¹¹ à raison de 120 francs la tonne"*, ce qui représente une dépense importante pour le budget municipal.

Le même jour, le Maire informe le Conseil que la Compagnie du Gaz, qui fournit alors non seulement un fluide de chauffage mais aussi l'éclairage public des voies aménagées, a décidé une augmentation de ses tarifs, le prix du charbon et du coke nécessaires à sa production ayant été accru de 30 % en un an. Le Conseil décide de confier à une commission intercommunale, où Noisy-le-Grand sera représenté par trois membres, le soin de discuter de cette hausse avec la Compagnie. Le 22 novembre 1916, il refuse l'augmentation tarifaire prévue et déclare qu'il n'hésitera pas à se pourvoir en procès devant le Conseil de Préfecture si besoin est.

Pour pallier le manque de combustible dont souffre la population au cours de l'hiver 1916-1917, c'est, au contraire de ce qui se passait au cours de la période précédente, à un abattage systématique des arbres du domaine public qu'on procède pour les besoins du chauffage.

Le 6 juin 1915, les arbres de la Ruelle du Vieux Moulin sont vendus à un entrepreneur de Saint-Maurice pour une somme de 1 200 francs et un an plus tard, le 17 juin 1917, ce sont les arbres de l'avenue Chilpéric et ceux de la nouvelle Place des Écoles qui sont abattus *"pour donner du combustible à la population"*.

Entre temps, le Conseil se résout, le 11 février 1917, à effectuer des coupes de bois sur les chemins de la commune :

"(...) M. le Maire informe le Conseil que le stock de charbon étant complètement épuisé, aussi bien chez les particuliers que chez les approvisionneurs, une commission composée de MM. Rose adjoint, Grangez et Devies Achille a recherché quels seraient, parmi les bois communaux, ceux qui pourraient être coupés. (...)

Le Conseil, après diverses observations, approuve le travail qui a été fait, autorise la Commission à continuer les coupes, notamment sur le Chemin des Vaches, sur le Chemin des Princes, sur le Chemin du passage à niveau, et charge sa Commission de faire au mieux des intérêts de la Commune (...)".

Cette décision peut répondre à quelques urgences, sans régler pour autant la grave pénurie de combustible qui sévit alors.

¹¹ Vendin-le-Vieil est une commune du Pas-de-Calais, située à égale distance de Lens et de Carvin, sur l'ancien bassin minier du Nord. Forte d'une population de plus de 5 500 habitants en 1911, elle possédait jusqu'en 1970, deux "fosses d'extraction" d'un charbon de très bonne qualité, notamment d'anthracite.

La situation est d'autant plus inquiétante que le même jour le Conseil est informé que La Compagnie du Gaz refuse désormais d'alimenter en éclairage la Commune, faute de charbon dans ses usines et que la livraison de charbon prévue par l'entreprise concessionnaire du marché signé le 17 septembre précédent n'est pas effectuée. Dans la même séance du 11 février 1917, le Conseil délibère sur ce problème et constate *"qu'actuellement la fourniture est épuisée et les écoles communales ont dû fermer, faute du combustible promis par M. Dasprat"*.

Deux semaines plus tard, le Maire fait part au Conseil de l'intervention du député Aymard et de lui-même auprès des autorités compétentes et notamment du Ministère des travaux publics. Mais la crise d'approvisionnement ne cesse de s'amplifier et, le 15 avril 1917, les élus apprennent que l'usine à gaz de Bry-sur-Marne, qui fournit notamment la commune de Noisy-le-Grand pour l'éclairage public, cesse son activité, en raison de la *"pénurie totale de charbon"*.

De même, le Conseil décide, le 17 juin 1917, de procéder à l'abattage des arbres de l'avenue Chilpéric et de la Place de la Mairie : une visite in situ doit permettre de choisir les arbres qui seront ainsi sacrifiés. Les plus jeunes avaient été replantés entre la Grande Rue et la Rue de la République¹², les plus anciens se trouvant au sud de l'avenue.



Avenue Chilpéric 1905 - Collection particulière Christiane Lassarat

En cette année 1917, l'administration supérieure ne paraît pas en mesure de répondre aux besoins de la population, comme en témoigne la délibération du Conseil municipal du 17 juin 1917 :

"(...) M. le Maire rend compte au Conseil des diverses démarches qu'il a faites pour assurer l'approvisionnement en charbon. Un importateur était prêt à fournir du charbon anglais : la difficulté réside dans l'impossibilité de le transporter. Une démarche faite auprès du Ministère a provoqué la réponse suivante :

¹² A.M., 13 janvier 1906.

Paris, le 9 mai 1917,

Le Ministre du ravitaillement général, transport général, à M. le Maire de Noisy-le-Grand,

Comme suite à la démarche que vous avez bien voulu faire au Ministère du Ravitaillement au sujet de l'approvisionnement en combustible de votre Commune, je vous prie de bien vouloir faire connaître vos besoins en charbon à Monsieur le Préfet de Seine-et-Oise qui réunira tous les renseignements relatifs aux communes du département (...)".

Il s'agit bien là d'une réponse dilatoire qui renvoie à une échéance indéterminée la décision finale du Ministère. Les conseillers de Noisy-le-Grand ne s'y trompent pas et expriment ainsi leur mécontentement :

"(...) Le Maire dit que cette lettre est une fin de non-recevoir : Je continuerai mes démarches. Le Conseil remercie M. le Maire et prend la délibération suivante :

Le Conseil municipal constate avec regret que de nombreuses familles dans la Commune n'ont pas de combustible nécessaire pour la cuisson de leurs aliments, en dépit des efforts de la Municipalité qui a employé tous les moyens en son pouvoir pour y remédier.

Le Conseil regrette que le groupement charbonnier auquel il a été versé des fonds depuis plus de trois mois n'ait pas encore donné satisfaction. Il proteste énergiquement contre cette façon d'agir et demande que l'administration supérieure lui donne son appui pour remédier à cette situation et fasse que certaines communes ne soient pas plus favorisées que d'autres et qu'il y ait égalité pour toutes.

Le Conseil émet le vœu que le Conseil général constitue des stocks de charbon en vue de l'approvisionnement du département l'hiver prochain.

De plus, le Conseil demande que l'administration supérieure, pour faire cesser la gêne considérable dont souffrent encore nos concitoyens par le manque de charbon, fasse assurer par tous les moyens qui sont en son pouvoir le combustible nécessaire aux besoins journaliers de la population.

Adopté à l'unanimité (...)".

Il semble que cette protestation, jointe sans doute à celles d'autres communes de l'arrondissement, ait quelque effet sur "l'administration supérieure", puisque, le 22 juillet 1917, soit quelques semaines après, le Maire informe le Conseil qu'une répartition du charbon arrivé sera faite entre les communes par les soins de la Sous-Préfecture. Mais, le 17 octobre suivant, le même Conseil émet une protestation devant la quantité de charbon allouée à la Commune et jugée par lui "insuffisante pour le ravitaillement de la population".

Le 9 décembre 1917, le Conseil prend acte du fait que le ravitaillement en charbon pour les écoles et la mairie n'a pu être assuré que par l'avance qu'un particulier a bien voulu faire ; il nomme un "régisseur comptable ad hoc" pour cette opération financière : il s'agit de M. Laigneau¹³, qui a prêté une somme de 1 631 francs 80 pour l'achat de près de 20 tonnes de charbon, prêt qui lui est remboursé par décision du Conseil le 18 août 1918¹⁴.

¹³ A.M., "Recensement de 1911". Il s'agit de M. Georges Laigneau, épicier, âgé de 45 ans en 1917, et demeurant au n° 132 de la Grande Rue.

Lors de l'éloge funèbre qu'il lui consacre le 8 août 1931, Léon Bernard, maire de Noisy-le-Grand à cette époque, rappelle le dévouement manifesté pendant la guerre par celui qui deviendra son adjoint : "(...) Pendant toute la guerre, il assura le ravitaillement de toute la population avec un dévouement au-dessus de tout éloge (...)"

¹⁴ Lors de l'éloge funèbre qu'il lui consacre le 8 août 1931, Léon Bernard, maire de Noisy-le-Grand à cette époque, rappelle le dévouement manifesté pendant la guerre par celui qui deviendra son adjoint : "(...) Pendant toute la guerre, il assura le ravitaillement de toute la population avec un dévouement au-dessus de tout éloge (...)"

C'est donc tout au long du conflit que la population de Noisy-le-Grand, tant pour elle-même que pour les bâtiments communaux, a souffert d'un manque constant de combustible pour le chauffage, la cuisson des denrées alimentaires, l'éclairage public.

La scolarisation des enfants et des jeunes est mise en cause

Depuis la création du Groupe scolaire en 1908, les effectifs n'ont cessé de croître et, dès le 9 novembre 1913, la création d'une 3^{ème} classe de garçons a été réclamée. À la veille de la déclaration de guerre, le 6 juin 1914, le Conseil prend une délibération définitive pour la création de cette classe et les conséquences qu'elle entraîne sur l'organisation générale de la scolarisation des enfants de la commune :

"(...) Le Conseil (...) adopte le projet consistant à transférer l'école maternelle dans les anciens bâtiments scolaires de la rue d'Alsace Lorraine, à transférer l'école des garçons dans les locaux de l'école actuelle des filles qu'on agrandirait aux dépens de l'école maternelle et enfin à transférer l'école des filles dans les locaux de l'école des garçons (...)".

C'est donc un important changement dans la topographie des structures scolaires de la commune que cette décision prévoit. Mais le conflit mondial en modifie nécessairement les données.

Si les services de l'Inspection académique continuent à souhaiter la création de cette troisième classe de garçons, les difficultés budgétaires rencontrées par la commune se font de plus en plus ressentir pour la gestion quotidienne des problèmes scolaires : des factures sont impayées, notamment auprès des architectes et des entrepreneurs qui ont participé à la construction du Groupe scolaire. En 1915 comme en 1916, les sommes prévues pour la distribution des prix sont affectées au paiement des fournitures scolaires, le manque de charbon déjà signalé, a entraîné, pour un temps la fermeture pure et simple des écoles pendant l'hiver 1916-1917. En 1917, des mesures drastiques sont prises pour réaliser des économies sur les livres scolaires mis légalement à la disposition des élèves, comme en témoigne la délibération du 12 août 1917 :

"(...) Le Conseil (...) décide qu'une commission composée de M. le Maire et deux membres désignés par le Conseil aura pour mission de faire chaque année, après la fermeture des classes, l'inventaire des livres et autres fournitures. Les livres resteront en usage tant qu'ils n'auront pas été déclassés par la commission.

Les directeurs et directrices soumettront chaque année à la commission leurs demandes de fournitures. Le choix des livres étant du domaine des enseignants, les membres de la commission n'auront pas à s'immiscer dans cette question.

Chaque livre d'étude sera porté à l'inventaire ; il recevra un numéro d'ordre qui sera inscrit sur la couverture. L'instituteur portera sur l'inventaire, en face de chacun des articles, le nom de l'élève détenteur du livre (...)".

Toutes les dépenses concernant le fonctionnement de la scolarité sont donc soigneusement contrôlées, voire supprimées. C'est ainsi que, la semaine suivante, le 12 août 1917, les cours d'adultes sont suspendus :

"(...) M. Pascal dit que, tout en maintenant le crédit de 200 francs pour le cours d'adultes pour le cas où la guerre serait terminée en 1918, il propose au Conseil d'examiner s'il ne conviendrait pas de suspendre ces cours pendant la durée de la guerre. M. le Maire insiste pour que le cours d'adultes des filles soit maintenu, sa suppression même momentanée pouvant être considérée comme un blâme par l'institutrice qui ne mérite que des éloges.(...) Le Conseil a pris la décision suivante :

Considérant que les cours d'adultes qui ont lieu pendant la saison d'hiver nécessitent le chauffage et l'éclairage des classes jusqu'à une heure assez avancée de la soirée ; que

l'éclairage au gaz ne fonctionne pas régulièrement et que le chauffage ne se fera qu'avec difficulté en raison de la rareté du combustible ;

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour que l'éclairage et le chauffage des classes cessent à 4 heures du soir ;

Considérant que l'éclairage des rues étant supprimé pendant la guerre, les rues seront plongées dans la plus complète obscurité à l'heure où les jeunes filles se rendraient aux écoles ;

Considérant au surplus qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à l'école des filles une règle différente de celle qui existe en fait pour l'école des garçons ;

Délibère :

Les cours d'adultes sont suspendus pendant la durée de la guerre.

Adopté à la majorité de 4 voix contre 3 (...).

Cette décision n'a donc été prise qu'à une majorité minimale et contre l'avis du Maire. Ce dernier n'abandonne pourtant pas la partie puisque, le 9 décembre 1917, après avoir obtenu l'aval et l'encouragement du Sous-Préfet de Pontoise, il soumet à nouveau le problème à son Conseil :

"(...) M. le Maire donne lecture de la délibération du 19 août 1917 et il dit avoir reçu plusieurs réclamations demandant le rétablissement des cours ; il insiste pour faire revenir le Conseil sur sa décision. Après diverses observations au cours desquelles MM. Pochon, Blanchonnet et Pascal déclarent être prêts à augmenter de 100 francs par an le supplément de traitement de Melle Moulard pour mettre fin à cette question, M. le Maire met aux voix le rétablissement des cours d'adultes filles supprimées par 4 voix contre 3 par délibération en date du 19 août 1917. Ont voté pour : MM. Grodet maire, Rose et Chaux. Ont voté contre : MM. Pascal, Blanchonnet et Chaux. S'est abstenu : M. Pochon. En conséquence, par trois voix, dont la voix prépondérante du Maire, contre 3, le cours d'adultes filles est rétabli (...)"

L'opposition au projet défendu par le Maire est donc forte, la décision n'étant prise qu'avec la voix prépondérante du premier magistrat de la commune.

Cette politique d'économie rigoureuse se retrouve au début de l'année 1918 lorsqu'il s'agit de renouveler les achats de manuels scolaires. Le devis présenté par la maison Hachette, avec laquelle la Commune a passé un contrat d'exclusivité, est en forte augmentation : le Conseil, réuni le 24 février 1918, exige des enseignants qu'ils limitent au maximum leurs commandes pour l'année scolaire suivante. Et le 21 juillet il est décidé que le budget 1919 des fournitures scolaires, en dépit de cette augmentation, demeurera identique à celui de l'année 1918, soit 1 800 francs au total.

Ainsi, toute la population de la commune, enfants compris, subit directement les effets de la guerre, la scolarité des élèves comme celle des jeunes adultes bénéficiaires des cours municipaux étant limitée, voire amputée, par les restrictions budgétaires imposées par les circonstances.

Une solidarité entre les Noiséens

Sur le plan strictement budgétaire, il n'apparaît pas de modification essentielle dans l'abondement des finances du Bureau de bienfaisance. Son Conseil d'administration ne se réunit qu'à neuf reprises, soit environ deux fois par an, pendant toute la durée de la guerre, pour l'examen réglementaire des finances.

Si les comptes en sont toujours présentés en équilibre aux séances du Conseil municipal - et toujours approuvés sans remarques particulières par celui-ci - aucun chiffre n'est donné dans les comptes rendus des délibérations.

Pendant toute la durée de la guerre, des secours sont versés par la Commune et son Bureau de bienfaisance aux plus nécessiteux de ses habitants. C'est à une cinquantaine de familles que des distributions alimentaires hebdomadaires sont attribuées, la liste en étant régulièrement vérifiée, voire modifiée. Ces distributions consistent en bons de viande et de pain, dont la quantité varie selon les situations familiales et les époques : par exemple, en 1918, la ration de viande n'est plus donnée toutes les semaines, mais tous les quinze jours. Par ailleurs, une allocation spéciale est attribuée aux familles nombreuses dont les ressources sont jugées insuffisantes pour vivre : elle a été rendue obligatoire par la loi votée le 14 juillet 1913¹⁵ et demeure en vigueur au cours de la guerre.

Un Orphelinat Italien est créé à Noisy-le-Grand

Les déboires financiers connus par l'Œuvre des enfants tuberculeux, dont la sœur Candide était la cheville ouvrière, entraînent au début de l'année 1914 la mise en vente de la propriété rachetée alors par la Congrégation des Sœurs missionnaires du Sacré-Cœur, fondée en 1880 par la sœur Françoise-Xavière Cabrini.

Il s'agit donc bien d'une œuvre caritative, mise en place initialement pour des enfants d'origine italienne de sexe féminin, orphelines de mère et dont le père est mobilisé pour le temps de la guerre.

Des travaux urbains limités aux strictes nécessités

Les contraintes budgétaires liées à la guerre retardent ou même suppriment l'exécution des projets liés au développement urbain, notamment en ce qui concerne la création et l'entretien des voies de communication intérieures. Ainsi la création de la voie dite "Boulevard contigu au tramway" est considérablement retardée.

De nombreux chantiers permettant habituellement de maintenir et d'améliorer les voies de communication de la commune se voient limités, voire supprimés, du fait de la diminution des ressources municipales et des besoins de la guerre.

C'est notamment le cas pour le goudronnage des rues principales ainsi que pour l'entretien des chemins ruraux qui sont sous la responsabilité financière directe et exclusive de la municipalité. Depuis 1905 et jusqu'à l'entrée en guerre, la Grande Rue avait bénéficié d'un début de goudronnage annuel qui concernait essentiellement la partie comprise entre la Rue des Loges et l'entrée du Parc de Villeflix. Ces travaux se poursuivent pendant les deux premières années du conflit, les crédits étant limités à une somme de 390 francs par an. Mais à partir de 1916, une interruption intervient, le Conseil constatant, le 2 juillet, que *"l'emploi du goudron est réservé aux besoins de la défense nationale"* : aucun crédit ne sera plus voté pour cet objet jusqu'à la fin des hostilités.

Les sommes allouées à l'entretien des chemins ruraux représentent, pour les contribuables de Noisy-le-Grand le versement annuel de *"3 centimes spéciaux"* s'ajoutant à leurs impôts, soit une somme totale d'environ 1 000 francs. Ce budget permet à peine de parer aux travaux les plus urgents

¹⁵ Loi du 14 juillet 1913 (parue au J. O. du 16 juillet 1913 et applicable trois mois après publication) :

"(...) Article premier. - L'assistance aux familles nombreuses constitue un service obligatoire pour les départements avec la participation des communes et de l'État. Ce service est organisé par le Conseil général dans des conditions prévues à la présente loi.

(...) Art. 2. - Tout chef de famille, de nationalité française, ayant à sa charge plus de trois enfants légitimes ou reconnus, et dont les ressources sont insuffisantes pour les élever, reçoit une allocation annuelle par enfant de moins de treize ans, au-delà du troisième enfant de moins de treize ans.

(...) Art. 3. - Le taux de l'allocation est arrêté, pour chaque commune, par le Conseil municipal, sous réserve de l'approbation du Conseil général et du Ministre de l'intérieur. Il ne peut être inférieur à soixante francs par an et par enfant, ni supérieur à quatre-vingt-dix francs ; si l'allocation est supérieure à quatre-vingt-dix francs, l'excédent est à la charge exclusive des communes.

(...) Art. 5. - (...) Le Conseil municipal peut également décider que tout ou partie de l'allocation sera donnée, soit en secours de loyer, soit en nature, par le bureau de bienfaisance (...)"

quand il n'est pas détourné, comme le 12 décembre 1915, pour permettre de régler le salaire du cantonnier communal. Parfois, l'état de la voirie, par manque d'entretien, est à ce point délabré qu'il faut procéder à un rebouchage d'urgence des ornières qui interdisent le passage des véhicules et des engins agricoles. Ainsi, le 20 août 1916, le Conseil dresse la liste des chemins sur lesquels il faut procéder à ce rebouchage d'urgence et *"fixe à 265 francs le maximum de la dépense en ce qui concerne les travaux sur les chemins ruraux, à prendre sur l'article 71 du budget, étant entendu qu'on ne fera que les travaux indispensables à la rentrée des récoltes"*.

La dégradation de ces chemins ruraux se poursuit, jusqu'à la fin du conflit, et le président du Syndicat agricole de la commune fait parvenir au Maire une pétition exigeant notamment que des mesures d'urgence soient prises à cet égard. Le 14 avril 1918, le Conseil municipal, saisi de l'affaire, confirme le bienfondé de la demande et l'impossibilité d'y répondre :

"(...) Pour les chemins de plaine, l'état de guerre que nous subissons porte un préjudice de main d'œuvre assez important et (...) les ressources du budget ne nous permettent que des dépenses très limitées à ce sujet (...)".

Ainsi, en 1918, l'état des voies de communication communales reste très mauvais et les déplacements des Noiséens et de leurs outils de travail, notamment agricoles, rendus plus difficiles qu'avant la guerre.

En conclusion, l'agriculture est désorganisée comme partout en France (60 % des paysans ont été mobilisés en France et NLG n'échappe pas à la règle), entraînant de graves problèmes. Il y a peu – ou pas – de trace d'une "économie de guerre" (implantation d'usines d'armement, productions agricoles envoyées vers le front ou Paris, etc.)

Grande Guerre, guerre de 1914-1918, "la der des der"! ... Bien que la commune de Noisy-le-Grand ne se soit jamais trouvée au cœur des opérations militaires, une partie importante de ses habitants parmi les plus "actifs" sur le plan économique s'est trouvée durablement mobilisée. Certains d'entre eux furent faits prisonniers dès les combats de la première bataille de la Marne, et le monument aux morts témoigne, s'il en était besoin, des conséquences ultimes que plus de 80 d'entre eux ont connues "au champ d'honneur". D'autres communications de ce livret abordent plus précisément l'histoire de ces pertes humaines.

Claudine Durand-Coquard

QUAND MON GRAND-PÈRE, UN ARTISAN NOISÉEN, PARTICIPE À LA GUERRE ET EN REVIENT...

C'est à travers mes très lointains souvenirs d'enfance et ceux que m'a rapportés mon père que je confie ici quelques mots concernant le soldat Émile Coquillard, mobilisé de 1914 à 1919 et revenu au pays après ses longues et lointaines campagnes militaires.

Né en 1879 à Saint-Cyr-l'École, mon grand-père s'initie au métier de maréchal-ferrant en pratiquant un compagnonnage qui le mène au cours d'un tour de France, chez plus de cent maîtres d'apprentissage.



Un atelier de maréchal-ferrant en Lorraine vers 1910

Il s'installe vers 1905 à Noisy-le-Grand, où on le trouve, en 1911, habitant et travaillant au n° 35 de la Grand-Rue. Le logis est alors occupé par lui-même et sa femme, Jeanne Peyrat née en 1884, un fils de 7 ans né d'une de ses deux premières épouses, toutes deux décédées prématurément. En 1921, après son retour de la guerre, il occupe d'abord le même logement avec une famille élargie : deux enfants sont nés depuis, l'un André en 1916 et l'autre, mon père, Gabriel, né en 1919. Habitent alors au même domicile familial une domestique d'origine luxembourgeoise, Catherine Grandin, née en 1846 et un jeune "employé maréchal" Paul Lacabane né en 1903. Au total, sept personnes vivent dans l'espace de la même maison. Mon père m'a raconté que la table familiale comporte en fait huit couverts, car une place supplémentaire était toujours réservée pour un apprenti ou un compagnon de passage dans l'entreprise.

Après avoir effectué son service militaire dans les troupes marocaines au début du XXe siècle, Émile est mobilisé dès les premiers jours de la guerre, en août 1914, et reste sous les drapeaux jusqu'après l'armistice, en 1919. Sa carrière militaire s'organise en deux grands moments. De 1914 à 1916, il participe à la maintenance des équipages de cavalerie sur différents champs de bataille en France jusqu'à la bataille de Verdun. Il est ensuite affecté aux compagnies qui stationnent à Salonique et n'est démobilisé qu'en 1919, ayant suivi toute la campagne du "Front d'Orient". Au cours de ce conflit, il assure, avec les autres maréchaux-ferrants, le maintien de l'état de santé des chevaux de l'armée, transportant à dos de mulet son enclume, sa forge de campagne et ses outils.

Souvent, il soigne les animaux des populations locales et se fait alors payer, plus ou moins légalement, en pièces d'or ... C'est à l'occasion d'une courte permission, en 1918, qu'est conçu Gabriel, celui qui deviendra mon père.

Pendant toute la période de la guerre, l'entreprise a dû ralentir ses travaux à Noisy-le-Grand, mais je ne peux en préciser l'importance, mes souvenirs ou ceux de mon père étant sur ce point très fragiles. Mais l'atelier continue à exister pour être ensuite transféré de la Grande Rue à la rue du Docteur Sureau, en face des bâtiments occupés par les Sœurs italiennes.



A gauche, la maison du maréchal-ferrant (forgeron/charron)

À cette époque, la maison comporte trois étages : le rez-de-chaussée occupé par la salle commune et la cuisine ; le premier étage consacré aux chambres des membres de la famille ; le second réservé au logement des ouvriers, permanents ou occasionnels.

Quelques souvenirs surgissent tels que les ont conservés ma mémoire, ou tels qu'ils m'ont été racontés.

Le maréchal-ferrant a une belle clientèle, composée d'un certain nombre de rentiers qui possèdent, avant d'acquérir des voitures automobiles, un équipage à cheval, comme les propriétaires de l'actuelle mairie, les Périac ; il s'occupe aussi des chevaux des nombreux blanchisseurs qui sillonnent la commune et des maraîchers qui emportent, chaque jour, leurs productions aux Halles de Paris.

Souvent, en plus du ferrage, son métier l'amène à donner quelques soins aux animaux, ce qui explique que mon grand-père possède une bibliothèque dans laquelle figurent en bonne place des ouvrages de médecine.

Toujours vêtu en semaine de son célèbre tablier de cuir et chaussé de sabots protecteurs, il se déplace souvent dans la ville et aux alentours avec son matériel entassé sur une charrette. Mais le dimanche, il revêt ses meilleurs habits de ville et occupe une partie de l'après-midi de ce jour de repos à établir et à se faire payer les factures de ses pratiques de la semaine.



Émile Coquillard

J'allais oublier que la maison offre l'avantage, avant toutes les autres, d'être équipée de l'eau chaude à volonté pour les grandes toilettes corporelles : les ferrailles de l'atelier, portées au rouge dans la forge, sont précipitées dans des tonneaux remplis d'eau, ce qui permet à tous les membres de la famille de bénéficier, avant la construction des bains-douches municipaux, de somptueuses baignoires gratuites !

Les restes du grand père Coquillard reposent dans le vieux cimetière, près de l'église Saint-Sulpice et ceux de mon père se trouvent dans l'allée 12 du nouveau cimetière, rue de l'Université. Si ces personnages qui me sont chers ont aujourd'hui disparu, leur souvenir demeure et me rend plus proche de la vie à Noisy-le-Grand à l'époque de la première guerre mondiale et autour de ce moment tragique de l'histoire ...

Témoignage de M. Gilles Coquillard, membre de l'association NLGH

GEORGES JULIEN DUBOIS

1891-1918

UN NOISEEN MORT POUR LA FRANCE

Georges DUBOIS naît au domicile de ses parents, 84 Grande Rue à Noisy-le-Grand, le 13 juillet 1891.¹

La commune, à ce moment et jusqu'au 1er janvier 1968, date d'application de la loi du 10 juillet 1964 portant sur la réorganisation de la région parisienne, appartient au département de Seine et Oise (chef -lieu Versailles, arrondissement de Pontoise, canton du Raincy).

Les parents ne sont pas originaires de Noisy, comme c'est fréquemment le cas en cette fin du XIX^{ème} siècle, période d'intense migration de la province vers Paris. Ils sont originaires de la Sarthe : son père Théophile Désiré DUBOIS est né le 29 avril 1863 à Saint Denis d'Orques, sa mère Marie Madeleine GAUDIN est née le 31 mai 1867 à Fillé-Guécelard.

Son père est maréchal-ferrant, sa mère n'exerce aucune profession.

Ses grands pères sont respectivement cordonnier et maréchal-ferrant dans la Sarthe. Ses grand-mères n'exercent aucune profession.²

Les parents de Georges arrivent à Noisy, probablement en 1890. En 1886 Théophile, son père, recensé à Saint Denis d'Orques³⁴, effectue son service militaire à Châlons-sur-Marne au 3^{ème} régiment de cuirassiers, du 12 décembre 1884 au 21 septembre 1887; on le retrouve domicilié à Palaiseau (Seine et Oise) en janvier 1889 puis, le 21 novembre 1890 à Noisy-le-Grand⁵. La date et le lieu de leur mariage restent inconnus.

Son père meurt, alors qu'il est enfant, le 11 janvier 1896 à l'âge de 33ans.

Sa mère épouse, en secondes noces, un forgeron de 29 ans Louis Ernest PHILIPPON, originaire de Saint Mars (Seine et Marne), le 20 mars 1897 à Noisy-le-Grand.

En 1911, année de recensement, il réside 1 rue Pasteur avec sa mère et son beau-père. La commune, à cette époque, est peuplée de 2079 habitants, répartis dans 713 maisons⁶ ! Il exerce la profession de boucher dans la commune de Brie-Comte-Robert (Seine et Marne) qui compte, elle, 2566 habitants et 4 boucheries dans aucune desquelles Georges n'est recensé.⁷

¹ Registres d'État Civil de la commune de Noisy-le-Grand -Archives municipales de Noisy-le-Grand

² Registres d'État Civil du département de la Sarthe - Archives Départementales de la Sarthe

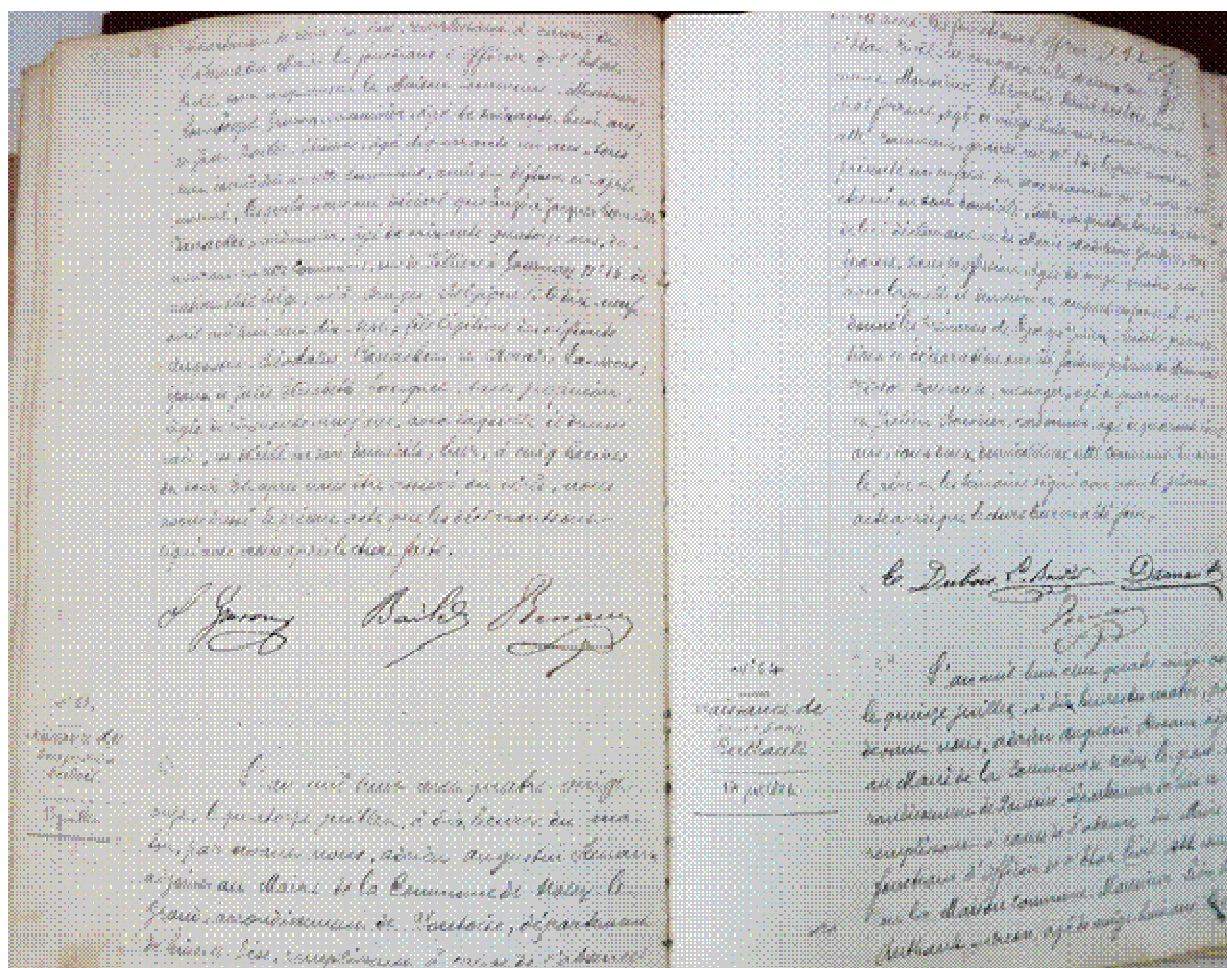
³ Dénombrement de 1886. Liste nominative des habitants de la commune de Noisy-le-Grand - Archives municipales de Noisy-le-Grand

⁴ Dénombrement de 1886. Liste nominative des habitants de la commune de Saint Denis d'Orques - Archives départementales de la Sarthe

⁵ Registre d'incorporation militaire : Dubois Théophile Désiré - Archives départementales de la Sarthe

⁶ Dénombrement de 1911. Liste nominative des habitants de la commune de Noisy-le-Grand - Archives Municipales de Noisy-le-Grand

⁷ Dénombrement de 1911, Liste nominative des habitants de la commune de Brie-Comte-Robert - Archives départementales de la Seine et Marne



Acte de naissance de Georges DUBOIS - Archives Municipales de Noisy-le-Grand

Comme le prévoit la loi, Georges est recruté en 1911, dans sa vingtième année au Bureau de Versailles : classe 1911, matricule n°1177.

En 1911, depuis 1905, la durée du service militaire est de 2 ans. Devant la montée des périls et en raison du déséquilibre démographique entre la France (39 millions d'habitants) et l'Allemagne (67 millions d'habitants), l'Etat-Major français envisage de maintenir sous les drapeaux les conscrits de la classe 1911, à laquelle appartient Georges et, au grand mécontentement des appelés, de porter la durée du service militaire de 2 à 3 ans (Loi des 3 ans).

En effet, dès 1912 et 1913, l'Allemagne, dans l'hypothèse d'une guerre sur deux fronts (contre la France et contre la Russie), porte les effectifs de son armée active à plus de 850 000 hommes, avant même la mobilisation des réservistes.

La proposition fait l'objet d'une âpre bataille politique entre gauche (partis et syndicats) et droite de l'époque. Jean Jaurès, partisan « d'une défense nationale reposant sur le peuple en armes dans ses milices », est un farouche opposant à la loi des 3 ans.

La loi est votée par la Chambre des Députés le 19 juillet 1913 sans faire cesser l'agitation, en particulier, dans les casernes.

Lors des élections législatives de 1914, le débat est monopolisé par la question de l'abrogation de la loi des trois ans. La gauche l'emporte mais la loi n'est pas abrogée.

L'application de la loi a permis de porter les effectifs de l'armée française à 750 000 hommes.

Georges est incorporé le 1 octobre 1912 dans une unité de cavalerie pour y effectuer son service militaire :

Le 5^{ème} régiment de dragons, régiment cantonné à Compiègne.

Georges n'a pas la chance de regagner ses foyers puisque le 10 août 1914, alors que la mobilisation générale est décrétée le 1 août 1914 et que la guerre est déclarée par l'Allemagne à la France le 3 août, il est transféré au 27^{ème} régiment de dragons cantonné à Versailles⁸.



Prise d'armes dans un régiment de dragons vers 1902 - d'après www.military-photos.com/18drg.htm

Pendant la première année du conflit, prévaut une doctrine militaire : la guerre de mouvement qui fut responsable d'une hécatombe humaine.

Dès 1915, prend fin la guerre de mouvement et commence la guerre dite de position où la cavalerie a de moins en moins d'importance. Dès la fin de l'année 1914, certaines unités sont démontées.

La cavalerie ne constitue plus qu'une force d'appoint pour l'infanterie. A plusieurs reprises ses éléments combattent à pied dans les tranchées après que l'on ait changé leur équipement et après une instruction sommaire ; d'autres servent comme agents de liaison cycliste.

Le 27^{ème} régiment de dragons n'échappe pas à la règle.

Il est difficile de retracer pendant cette période l'itinéraire de Georges ; en effet son régiment est composé de deux sous-unités :

une unité d'active composée de 4 escadrons pour 30 officiers, 697 cavaliers et 711 chevaux

une unité de réserve ou groupe A composée de 2 escadrons pour 27 officiers, 314 cavaliers et 343 chevaux.

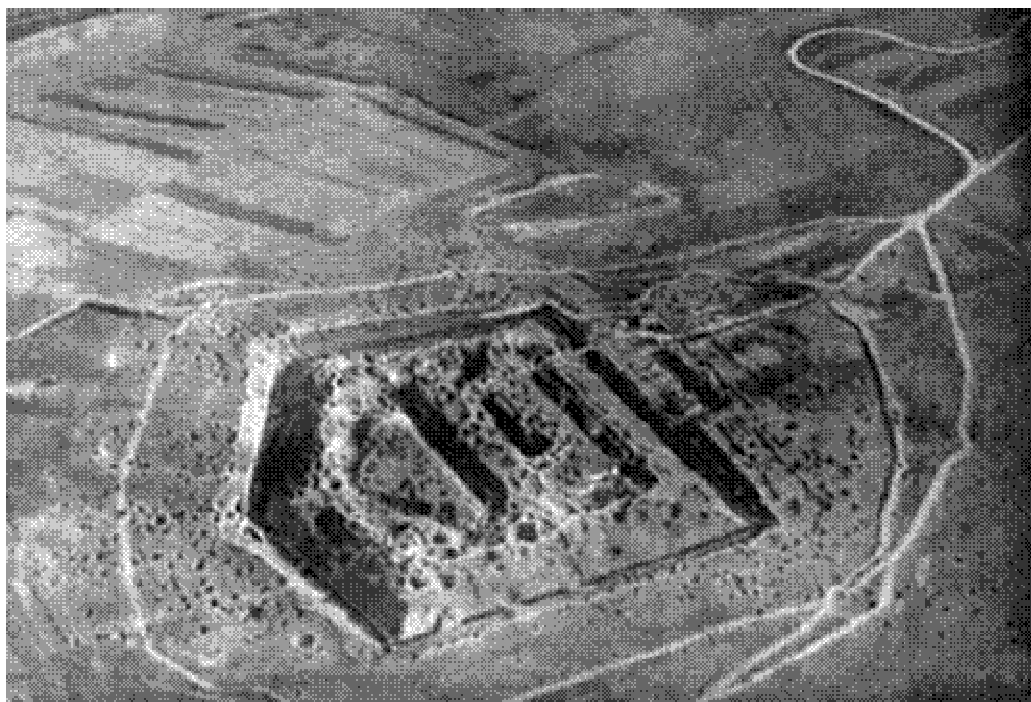
⁸ Registre d'incorporation militaire : Dubois Georges - Archives Départementales des Yvelines

Les journaux de marche des régiments permettent de constater que ces deux sous-unités combattent sur des fronts différents⁹. Il est probable que Georges appartienne au groupe A qui fut dissous en décembre 1915.

Il est versé, le 20 janvier 1916, dans un régiment d'infanterie le 129ème RI basé au Havre en 1914 et surnommé le régiment havrais et aussi le régiment des «ratapoils».^{10 11}

Lorsque Georges rejoint ce régiment, celui-ci se trouve dans la région de Cappy-Frise, sur la rive droite de la Somme où il est en liaison avec un régiment d'infanterie anglais et fait face à l'offensive allemande de janvier 1916.

Le régiment, relevé le 3 février, occupe plusieurs cantonnements dans la Somme et dans l'Oise avant de s'embarquer, le 28 mars 1916, en gare de Compiègne pourVerdun.



Le fort de Douaumont en 1916 (photographie aérienne) - d'après www.lesfrancaisaverdun-1916.fr/fortifications-douaumont.htm

Le 129ème RI appartient à la 5ème Division d'Infanterie commandée par le Général Mangin. Il reste dans le secteur de Verdun d'avril 1916 à janvier 1917, c'est à dire pendant la quasi-totalité de la bataille de Verdun qui dure du 21 février 1916 au 19 décembre 1916.

Les pertes humaines sont considérables comme le montre la litanie des tués, blessés, disparus figurant dans les journaux de marche des régiments.

Les pertes recensées pendant la bataille de Verdun sont de 700 000 victimes dont 306 000 tués ou disparus (163 000 côté français et 143 000 côté allemand).

Le régiment va occuper ou combattre dans différents secteurs de Verdun.

Le 3 avril 1916 il monte en ligne sur la pente sud du Fort de Douaumont ! Douaumont qui a été pris lors de l'offensive allemande de février 1916.

⁹ Journaux des unités engagées dans la première guerre mondiale.- SGA Mémoire des Hommes, Ministère de la Défense

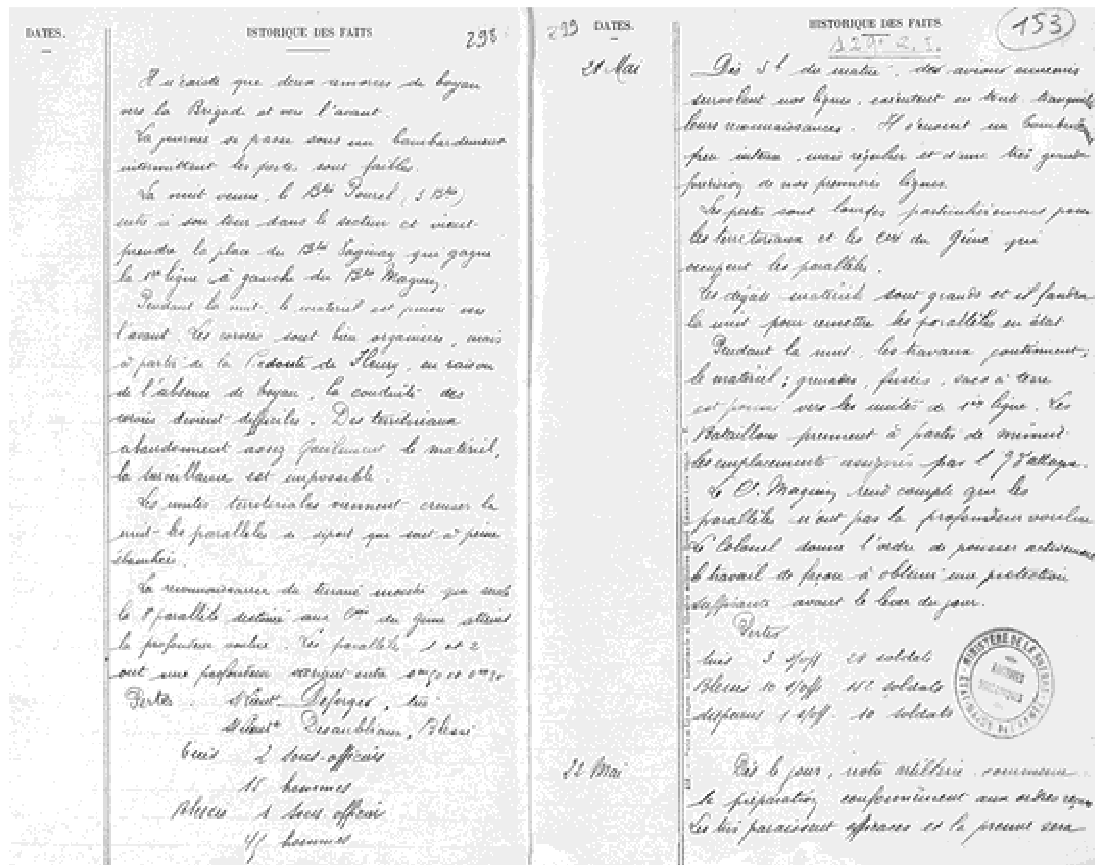
¹⁰ Journaux des unités engagées dans la première guerre mondiale.- SGA Mémoire des Hommes, Ministère de la Défense

¹¹ Campagne 1914-1919 Historique du 129ème RI (Anonyme) - Imprimerie du journal Le Havre (O,Randolet). Le Havre 1920. Numérisé par Frédéric Santi

Il combat à Douaumont de début avril à fin mai 1916. Pendant cette période le régiment participe à une tentative de reprise du fort au cours de laquelle Georges est blessé par un éclat d'obus « à la tête » le 20 mai 1916, ce qui lui vaut une citation au journal du régiment.

Pour mémoire le fort ne sera repris qu'en octobre 1916.

Le 129ème RI va, ensuite, occuper ou combattre dans d'autres secteurs de Verdun.



Journal de marche du 129ème RI au 20 et 21 mai 1916 ⁷
On remarque que seuls les noms des officiers blessés ou tués sont portés
Georges est probablement l'un des 45 « hommes » blessés

De juillet à septembre 1916, le régiment occupe le secteur de la tranchée de Calonne qui relie Vigneulles-les-Hattonchâtel (au sud-est de Verdun) à Verdun, secteur plutôt calme pendant cette période. Le journal du régiment fait état de « pertes minimes ». Le secteur fut le siège de combats plus violents en 1914 et 1915. C'est à Saint Rémy de Calonne qu'Alain Fournier trouva la mort le 22 septembre 1914.

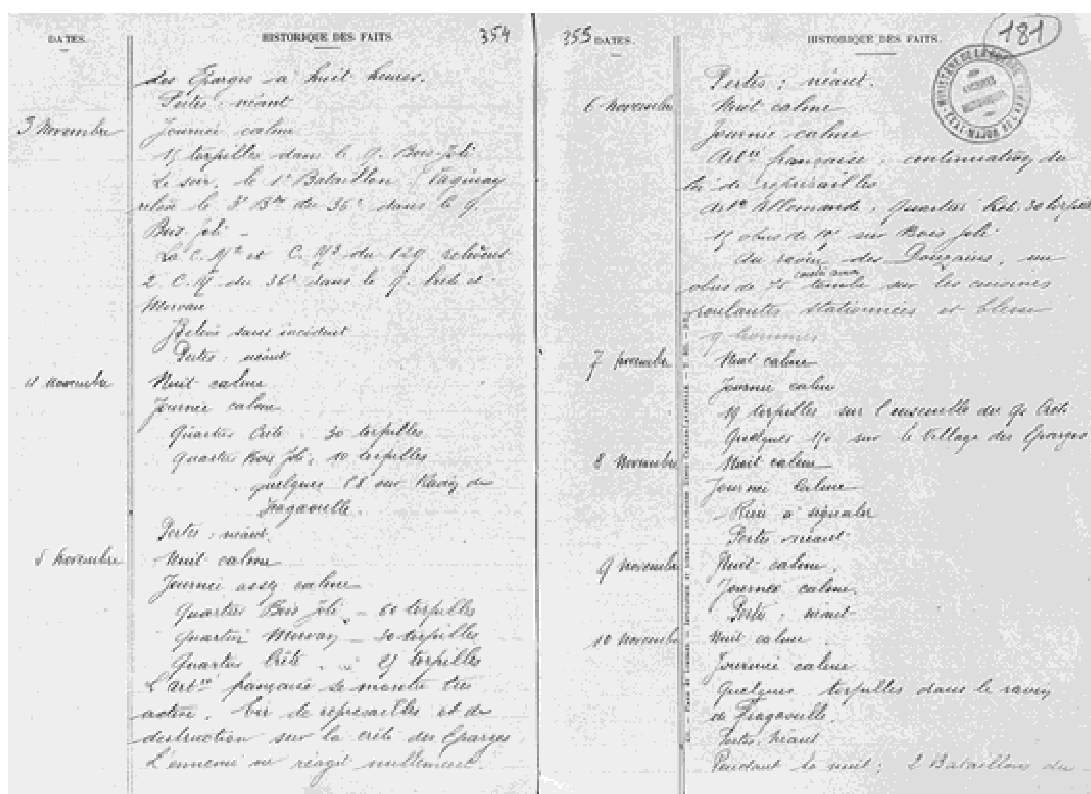
En octobre, le régiment remonte en ligne dans le secteur des Eparges où il restera jusqu'en janvier 1917. Les Eparges sont à proximité de la tranchée de Calonne. Le site est immortalisé par Maurice Genevoix, dans son roman « ceux de 14 » ; il y fut blessé en 1915.

La particularité du secteur, à ce moment, est la guerre des mines, paroxysme de la guerre de position, qui s'y livre pendant cet hiver rigoureux. Le principe consiste à amener, par une sape, des charges explosives sous les positions de l'adversaire. Cependant, en novembre 1916, le journal du régiment décrit une situation calme ponctuée de duels d'artillerie : obus et surtout torpilles tirées par de l'artillerie de tranchée. Sur le journal de marche du régiment, est fidèlement et quotidiennement transcrit le nombre d'obus et de torpilles tombés sur la position.

Les conditions de vie des soldats, dans le journal du régiment, ne transparaissent qu'au travers de quelques considérations climatiques, les mouvements de troupe et surtout les combats menés (assauts ou défenses de position), le décompte des victimes, les citations et les décorations.

Entre ces périodes de combat le régiment bénéficie, tout de même, de périodes de repos et de répit, « à l'arrière » : Stainville (au sud de Bar-le-Duc) après Douaumont et Rupt-en-Woëvre (au sud de Verdun) après la tranchée de Calonne.

Si le 129ème RI reste aux Eparges jusqu'en janvier 1917, Georges est muté au 125ème RI le 7 novembre 1916, pour des raisons que l'on ignore. Le journal de marche du régiment n'apporte aucun commentaire sur d'éventuelles mutations. Compte tenu des pertes humaines dans les unités, les régiments sont fréquemment renforcés et recomposés.



Journal de marche du 129ème RI au 7 novembre 1916⁷

En novembre Georges rejoint donc le 125ème RI, dit régiment de Poitiers, qui faisant de la 152ème Division d'Infanterie qui, depuis le début du conflit, a combattu en Lorraine, à la bataille de la Marne, en Flandre belge, en Artois et enfin à Verdun.^{12 13 14}

Il rejoint le régiment dans la région de Beauvais où celui-ci participe à l'offensive franco-britannique sur la Somme. Bataille de la Somme qui durera de septembre 1916 à février 1917. Les documents retraçant l'historique du régiment, qu'ils soient publiés à la fin de la guerre ou plus tardivement, mentionnent comme à regret ou comme excuse que « *Initialement prévu comme devant participer en compagnie des autres unités du 9ème corps d'armée, le régiment se contentera de tenir*

¹² Journaux des unités engagées dans la première guerre mondiale.- SGA Mémoire des Hommes, Ministère de la Défense

¹³ Le 125ème RI à la guerre (1914-1918) (Anonyme) - Imprimerie Marc Texier. Poitiers 1920. Numérisé par Jacques Moreau

¹⁴ Histoire de guerre.canalblog.com - Christian Terrasson (juin 2014)

les lignes ». C'est une constante que l'on retrouve dans les témoignages : en période « *calme* », on s'excuse de ne rien faire et même de ne subir que peu de pertes.

A partir de mars 1917, le régiment participe aux manœuvres préparatoires à la bataille de l'Aisne qui débute en avril 1917. Ce sera la dramatique et inutile bataille du Chemin des Dames lancée le 16 avril 1917 (elle fait 100 000 victimes en quelques jours) dont les soldats du 125ème RI « *ont dans les oreilles le bruit et l'écho* » alors qu'ils travaillent, sur des positions de défense, à la reconstruction de routes et de voies de chemin de fer. « *Nous avons cru à une guerre de mouvement ; la guerre de position nous est à nouveau imposée* ».

Heureusement, si l'on peut dire, en avril et mai le régiment se distingue dans de petites opérations : « *le 1er et 3ème bataillon feront 100 prisonniers et auront récupéré des mitrailleuses. Pour cela, ils seront cités à l'ordre du 9ème corps. Ces deux unités ont tout de même perdu 107 combattants : 44 tués, 61 blessés et 2 disparus.* »

En août 1917 on retrouve le régiment en Lorraine dans la forêt de Parroy, au nord-est de Lunéville, où pendant quatre mois le régiment est « *une invincible sentinelle* » puis, en janvier 1918, dans les positions défensives du Grand Couronné de Nancy où il travaille au renforcement des ouvrages.

C'est l'offensive allemande de mars juillet 1918, menée par le Maréchal Ludendorff en Picardie puis en Flandre qui conduit le 125ème dans l'Aisne, à Grivesnes au sud-est d'Amiens. Il défend le château de Grivesnes avant de reprendre une position perdue au début de l'offensive.

Il participe, ensuite entre le 1 et 14 juin 1918, aux combats de Méry au nord-ouest de Compiègne, contre-offensive dirigée par le Général Mangin. Au cours de cette bataille on déplore 68 morts, 6 disparus et 330 blessés : Georges est l'un d'entre eux.

Le 18 juillet 1918, débutait l'attaque générale des troupes alliées consécutivement à l'offensive Mangin. Le 125ème RI participe à cette dernière offensive qui conduira à l'armistice après 52 mois de guerre. Le régiment suit un itinéraire qui le mène de Grivesnes, au Nord-Ouest de Compiègne, en juillet 1918 jusqu'à proximité de Fourmies en novembre 1918 en contournant Saint Quentin par le sud.

Les combats (passage de l'Avre, Roye, Ham, canal de Saint Quentin, Aisonville, Hannappes) sont d'intensité variable bien que les Allemands se replient ; ils sont parfois violents et meurtriers et utilisent l'artillerie et les gaz de combat (Ypérite).

Georges ne verra pas Roquigny près de Fourmies où le régiment apprend la signature de l'armistice le 11 novembre 1918. Son bataillon se trouvant pris sous le feu d'un violent tir de mitrailleuses, il est « *tué à l'ennemi* » le 5 novembre 1918 à La Neuville-les-Dorengt, un village de Thiérache voisin de Guise où, comme dans plusieurs villages voisins, un nom de rue rappelle les sacrifices du 125ème RI.

Il est inhumé dans le cimetière du petit village d'Esquéhéries (Aisne). Le corps est rapatrié le 3 novembre 1921 pour être inhumé dans le cimetière de Noisy-le-Grand le 6 novembre 1921 ¹⁵

A la suite d'une délibération du Conseil Municipal en date du 6 juin 1931 et avec l'accord de sa mère, ses restes sont déposés dans l'ossuaire, situé sous le monument aux morts, le 1 novembre 1931. Ils y rejoignent 20 autres dépouilles de soldats décédés des suites du conflit. Le monument est lui-même inauguré le 4 décembre 1931.

¹⁵ Archives municipales de Noisy-le-Grand

[illegible]Journal de marche du 125ème RI au 5 novembre 1918 ⁸

A côté d'un officier tué et nommé, 4 soldats tués, Georges Dubois est, probablement, l'un d'entre eux

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

DUBOIS

Nom *DUBOIS*

Prénoms *Georges Julien*

Grade *Soldat*

Corps *125^e RÉGIMENT D'INFanterie*

N^o *1112* au Corps. — Cl. *1911*

Matricule. *1112* au Recrutement *Verailles*

Mort pour la France le *1^{er} Septembre 1918*

à Arru (Primes)

Genre de mort *Cue. à l'ennemi*

Né le *13 juillet 1891*

Verzy-le-Grand Département *Loir-et-Cher*

Arr^o militaire (p^r Paris et Lyon). *1*

à défaut rue et N^o.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le _____

par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le *2 juillet 1919*

Verzy-le-Grand

Heure et lieu

N^o de registre d'état civil _____

534-798-1921. [29431.]

Fiche de Georges Dubois Mort pour la France ¹²

DÉPARTEMENT
 de
 SEINE ET OISE
 Arrondissement
 de
 FONTAINE
 CANTON
 de
 NOISY-LE-GRAND

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Liberté - Égalité - Fraternité

MAIRIE DE NOISY-LE-GRAND

Noisy-le-Grand, le 3 Novembre 1918

Arrêté de Corps

Julien George Julien soldat de 1^{re} classe
 incorporé le 1^{er} Janvier 1916 au 125th Rég^t Inf^{te} 1^{re} div^{on}
 en Septembre 1916 au 125th Rég^t Inf^{te}
 tué par un Obus allemand le 8 Mai 1918 sur le champ
 de bataille de Vaux-en-Argonne. Prop. n^o 18 du
 cahier n^o 1 du Bulletin d'Enquêtes (Annexes)
 arrivé en pare de l'Officier au Maroc
 et déposé dans la salle mortuaire n^o 1
 le 3 Novembre à 2 heures.

Service C. G. 1^{er} Novembre à 10^h 1/2
 régulier.

Composé de :
 Le Capitaine de Cavalerie
 Le Capitaine de Cavalerie
 Le Capitaine de Cavalerie

Pour le Maire, J. G.

Arrivée du corps de Georges Dubois le 3 novembre 1921 en gare de Villiers-sur-Marne¹⁵

Georges Dubois, simple soldat, a vécu les 52 mois de la première grande hécatombe de l'histoire avant de s'éteindre 6 jours avant l'armistice.

Georges, né à Noisy-le-Grand, artisan boucher, est mort à 28 ans dans un petit village de l'Aisne, victime de la folie des hommes. Il repose toujours dans l'ossuaire situé sous le monument aux morts de notre ville. Sa mère qui lui a donné 3 demi-frères en 1900, 1903 et 1910 lui a survécu jusqu'en 1951.

Il a été aux rendez-vous des grands engagements glorieux mais humainement si dramatiques que l'histoire a retenu : il a vécu Verdun ; il a vécu l'offensive victorieuse de 1918 qui lui a coûté la vie à quelques jours de la fin du conflit.

Pourquoi avoir choisi de raconter l'histoire de George Dubois ? Cet homme dont même le nom est commun. Ce fils d'ouvrier « *monté* » à la capitale qui a eu juste le temps d'apprendre un métier avant de passer les six dernières années de sa courte vie sous l'uniforme et à la guerre. A-t-il eu le temps d'aimer et d'être aimé ? Il ne s'est, en tous cas, pas marié et il n'a pas eu d'enfant.

Nous ne savons rien, au travers des documents étudiés de ce qu'a été sa vie quotidienne : nous savons qu'il a été blessé, nous connaissons, parfois, les conditions auxquelles son unité a dû faire face. Mais la souffrance morale et physique, la faim, le froid, la peur, le dégoût, l'horreur, aucun document ne les décrit en l'absence de sources familiales.¹⁶

Pour ces raisons, nous avons voulu retracer les épisodes de cette injuste aventure humaine.

Alain Bourguignat

¹⁶ Sur les conditions de vie des soldats pendant la première guerre mondiale, on peut lire le livre de Frédéric Rousseau : La guerre censurée. Une histoire des combattants européens de 14-18 ; Points Seuil Histoire 2003

[illegible]

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE PENDANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE, DEUX INNOVATIONS DANS LE MONDE RURAL¹

À Noisy-le-Grand comme dans toutes les zones rurales françaises, la production agricole connaît les lourdes conséquences d'une guerre meurtrière, dont la durée est sans commune mesure avec les conflits antérieurs². La situation du ravitaillement est dramatique aussi bien pour l'approvisionnement alimentaire des troupes que pour la nourriture de la population civile :

"(...) L'agriculture elle-même connaissait des difficultés en raison du départ massif des hommes pour le front et du manque d'engrais. La production de blé diminua : de 88 millions de quintaux en 1913 à 58 millions en 1916 et 40 en 1917. (...) Il n'y avait plus que 5 millions de travailleurs agricoles au lieu de 8 500 000 avant-guerre. 3 700 000 cultivateurs étaient aux armées et 700 000 d'entre eux mourront sur le champ de bataille (...)".³ En 1918, "(...) on évalue à plus de 3 millions le nombre des agriculteurs mobilisés, soit plus de 60 % des paysans recensés en 1911 (...)".⁴

La mise en culture des terres abandonnées du fait de la guerre et la mécanisation des procédés agricoles afin d'augmenter la productivité du travail agricole prennent, sur le territoire de la commune de Noisy-le-Grand, des formes nouvelles dont l'efficacité peut donner matière à réflexion.

Pour la remise en culture des terres abandonnées

C'est pendant l'hiver 1915-1916 que le gouvernement de la France prend des mesures importantes pour la mise en valeur des champs que les circonstances ont laissés en friches. Un décret promulgué le 2 février 1916 impose aux communes la mise en place d'un "comité d'action agricole". Le 17 février, Émile Grodet⁵ réunit en session extraordinaire le Conseil municipal et "donne lecture de la lettre suivante de M. le Préfet" :

" (...) Le Préfet de Seine-et-Oise à MM. Les Maires du département.

Un décret en date du 2 février 1916, modifié par celui du 9 février courant, a institué dans chaque commune rurale, pour le temps de guerre, un comité d'action agricole [suit le texte intégral du décret].⁶ En conséquence de ce qui précède, il vous appartient, M. le Maire, de réunir votre Conseil municipal, dès réception de la présente dépêche, sans tenir compte des délais impartis par l'article 45 de la loi du 5 avril 1884, et de lui demander de choisir les trois agriculteurs qui seront adjoints à l'assemblée communale pour la constitution du comité. Dès que ce choix aura été effectué, vous réunirez à nouveau le Conseil municipal qui procèdera à la désignation des membres du comité d'action agricole. Cette désignation devra être effectuée au plus tard le 20 février prochain.

Le Préfet – Signé : A. Autrand.

¹ Cette communication complète l'article paru dans *Noisy-Magazine* en septembre 2007 intitulé "La Ferme de la Grenouillère. Banc d'essai et auto-école pour tracteurs".

² À l'exception de la Guerre de Sécession américaine, dont la durée est presque comparable, du 12 avril 1861 au 4 avril 1865, soit près de 4 ans.

³ ELLENSTEIN Jean, *Histoire de la France contemporaine*, T. IV : 1871-1918, Ch. VIII, p. 341.

⁴ DUBY Georges dir., *Histoire de la France rurale*, T. IV, GERVAIS Michel, JOLLIVET Marcel et TAVERNIER Yves, "La fin de la France paysanne de 1914 à nos jours", Paris, 1976, p. 41.

⁵ Élu maire

⁶ Voir l'Annexe 1.

Après observations, le Conseil, à l'unanimité, nomme MM. Burodeau Léon, Maigret Émile et Maigret Lucien, président du syndicat agricole de la commune, pour être adjoints à l'assemblée communale pour la constitution du comité d'action agricole (...).

Et le 20 février 1916, date fixée par le décret, le Conseil désigne les 9 membres statutairement exigés pour faire partie de ce comité. Aucune trace de l'activité de cette nouvelle institution n'apparaît ensuite dans les *Registres de délibérations* du Conseil.

À partir de 1917, l'état-major, conscient des besoins alimentaires pour la conduite des opérations militaires, assouplit le système des permissions accordées aux soldats issus du monde agricole :

*"(...) Le commandement, de son côté, manifesta au moins sa bonne volonté en établissant un système de permissions agricoles. Mais ses tentatives de constitution de compagnies de travailleurs agricoles, qui atteignent au total 6 000 hommes, tourne court ; et en 1917, quand il décrète la mise en sursis des agriculteurs mobilisés les plus âgés - 180 000 sursis sont effectivement accordés aux plus de quarante-cinq ans - l'appel sous les drapeaux des classes 17, 18 et 19 prélève deux jeunes pour un soldat qui rentre au village (...)"*⁷

Cette même année, le 25 janvier 1917, le Conseil municipal de Noisy-le-Grand décide de confier à des élèves des lycées de Paris volontaires le soin de cultiver les terres laissées en friches par les cultivateurs appelés au front. Aucune trace de la suite donnée à ce projet ne figure sur les documents conservés dans les archives de la commune.

Une "École spéciale de mécaniciens agricoles" est installée à Noisy-le-Grand

C'est au début du XX^e siècle que la mécanisation de l'agriculture à l'aide du moteur à explosion modifie entièrement le système traditionnel de l'exploitation de la terre :

*"(...) Les premiers tracteurs à essence apparurent vers 1892, mis au point en Amérique par la société Case. Ils furent importés en France en 1894 lors d'un concours agricole. Les fabrications en (petites) séries intervinrent dès 1900 aux U.S.A. et dès 1906 en France (...) la révolution était totale : dès 1915, on labourait un hectare en quatre heures ; pour aller aussi vite sans moteur, il faut environ 6 hommes et 20 chevaux ! (...)"*⁸



Tracteur Case - 1912 Cliché Gallica BNF

⁷ DUBY Georges dir., *op. cit.*, p. 41-42.

⁸ DELLENBACH Pierre et LEGROS Jean-Pierre, "Données historiques sur le développement du machinisme en France, in *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, séance du 19 novembre 2001.

Dès avant la guerre, la question de la mécanisation de l'agriculture est posée par diverses instances nationales. Sous la rubrique "Le succès est le but", le journal *Le Gaulois*⁹ en février 1908 fait état de la diversification des productions de l'entreprise De Dion-Bouton :

"(...) Sous l'impulsion d'une direction commerciale de premier ordre, les usines de Puteaux n'ont pas cessé, depuis leurs débuts, d'élargir leur champ d'action (...) des camions, voitures de livraison, voitures postales, véhicules militaires, char-à-bancs d'excursion, automotrices sur rails, machines agricoles ont affirmé cet éclectisme (...)".

Dans le quotidien *Le Matin*¹⁰ en janvier 1911, sous le titre "Les Fermes futures", le Baron Henry d'Anchald, correspondant de la Société nationale d'agriculture, faisant le constat de l'exode rural et de ses conséquences sur la main d'œuvre agricole, écrit :

"(...) Loin de se restreindre à une culture de pis-aller, c'est à la science que le cultivateur fera appel pour pallier le manque de main d'œuvre, et c'est la science qui, une fois de plus, solutionnera la question en mécanisant définitivement la culture. (...) La mécanisation de la culture est la solution raisonnée et raisonnable de toute l'angoissante question de l'abandon des campagnes. L'avenir le prouvera (...)".

Et il prévoit la constitution de syndicats de production agricole, seuls susceptibles de pouvoir acquérir et gérer les machines agricoles futures.

Cinq mois plus tard, dans le même journal¹¹ est publiée l'annonce suivante :

"(...) On annonce pour la période du 2 au 9 juillet une "Semaine de motoculture" à Melun comprenant : 1° une exposition de moteurs et de machines agricoles avec une section spéciale d'électro-culture ; 2° un concours d'automobiles agricoles et d'appareils de motoculture ; 3° un "Congrès du carburant" destiné à étudier les moyens de dégrever les carburants employés dans les moteurs agricoles afin d'arriver à des prix plus équitables permettant de donner un essor nouveau et définitif à la mécanisation de la culture. Un concours de mécaniciens de ferme et de conducteurs de machines agricoles aura également lieu durant cette période (...)".

C'est donc très rapidement que se passe la transition entre les vues "futuristes" du baron et la mise à l'épreuve de cette mécanisation agricole qui, dans les années qui précèdent la guerre, connaît de nombreux développements.

Avec la guerre, la mécanisation de l'agriculture connaît un développement accéléré : il s'agit de donner à l'économie française et alliée des moyens de développer considérablement la productivité du secteur agricole, indispensable pour assurer un ravitaillement de base, tant aux troupes qu'à la population, et pallier le manque de main d'œuvre entraîné par la mobilisation d'une partie importante des travailleurs ruraux.

La Brie occidentale, et notamment Gournay-sur-Marne et Noisy-le-Grand, devient, à partir de 1915, un lieu d'élection pour l'expérimentation de ce nouveau procédé de culture, ainsi que le constate l'Académie d'Agriculture en 1916 dans un compte rendu de ses séances présenté dans *Le Figaro*¹² :

"(...) Académie d'Agriculture

(...) Nos semailles et nos récoltes, auxquelles manquaient, depuis le début de la guerre, la main d'œuvre et les animaux de labour, sont désormais assurées par la motoculture. Voici plusieurs mois qu'on essaye des machines agricoles de diverses provenances. Ces essais ont été faits en présence de M. Ringelmann, délégué du ministère de l'agriculture, qui les a sévèrement contrôlés ; et M. Ringelmann vient affirmer aujourd'hui qu'ils ont donné des résultats excellents.

⁹ *Le Gaulois*, 20 février 1908, p. 2, col.

¹⁰ *Le Matin*, 12 janvier 1911, p. 5, col. 5

¹¹ *Ibid.*, 25 mai 1911, p. 5, col. 6.

¹² *Le Figaro*, Paris, 9 juin 1916, p. 3, col. 5.

À Brie-Comte-Robert, au cours de l'automne 1915, des appareils de motoculture labouraient de 12 à 24 ares par heure avec une dépense de 52 à 66 litres d'essence par hectare.

À Noisy-le-Grand, au cours du printemps 1916, et à Gournay-sur-Marne, tout récemment, des appareils plus perfectionnés encore ont labouré en terre légère de 23 à 25 ares par heure, ne consommant plus que 33 à 37 litres d'essence par hectare ; en terre forte, de 23 à 24 ares par heure, avec une dépense de 39 à 42 litres par hectare.

M. Ringelmann ajoute qu'actuellement on peut répondre à toutes les demandes de tracteurs, qui arrivent quelquefois avec des retards, mais enfin qui arrivent. On a plus difficilement des charrues, mais on les obtient tout de même (...)"

Il n'est pas indiqué, dans cet article, sur quelle terre de la commune ce labour expérimental a été effectué. Peut-il s'agir du domaine qui servira de lieu d'élection de l'école des mécaniciens agricoles dont le décret de fondation date de l'automne 1916 ? Rien ne le précise.

Le domaine de la Grenouillère, vaste ensemble de terres avec ferme et bâtiments divers et dont l'entrée principale se trouve au n° 118 de la Grande Rue¹³, est cédé gratuitement au ministère de l'agriculture par sa propriétaire, Madame Gomel Pujos. La presse nationale donne une certaine importance tant à sa création, au début de l'année 1917, qu'à l'évènement majeur de son existence, un concours national de machines de labour, du 12 au 15 avril 1917.



Ferme de la Grenouillère - 1918 - Cliché Atlas du Patrimoine de Seine-Saint-Denis

Un décret, signé par le président de la République, Raymond Poincaré, et contresigné par E. Clémentel, ministre du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, du travail, des postes et télégraphes et par A. Ribot, ministre des finances, en date du 30 janvier 1917, paraît au Journal Officiel du 4 février 1917¹⁴ et en précise la nature et le fonctionnement :

¹³ Avenue Émile Cossonneau, à hauteur de la place du Général Gallieni.

¹⁴ *Journal Officiel*, Paris, 4 février 1917, p. 993, col. 1 et 2.

"Le Président de la République française,

Vu l'accord établi le 5 octobre 1916 entre le Ministre de l'agriculture et Mme Gomel-Pujos, aux termes duquel ladite Mme Gomel-Pujos s'engage à mettre gratuitement à la disposition de l'État, pour une période de neuf années qui commencera à courir le 1^{er} janvier 1917, un domaine de 180 hectares situé à Noisy-le-Grand, et comprenant des bâtiments de ferme, des terres labourables et des prairies ;

Vu les clauses et conditions de cette cession, et notamment les articles 1 et 2 relatifs à la fondation de l'école et au but poursuivi par la fondatrice ;

Sur la proposition des ministres du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, du travail, des postes et télégraphes et des finances,

Décède :

Art. 1^{er} – Une école spéciale de mécaniciens-conducteurs de machines agricoles, dite "fondation Gomel-Pujos" est créée à Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise), sur le domaine de la Grenouillère, cédé à cet effet par Mme Gomel-Pujos au ministre du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, du travail, des postes et télégraphes.

Cet établissement a pour objet :

La formation technique des spécialistes indispensables à l'agriculture pour la conduite et l'entretien des machines agricoles, et notamment des appareils automoteurs. Elle servira, en outre, pour des expériences, démonstrations ou applications concernant la culture mécanique.

Art. 2 – Le régime de l'école est l'internat.

Nul ne peut être admis à l'école, à quelque titre que ce soit, s'il n'est de nationalité française ou des pays alliés. Toutefois, la proportion des élèves n'appartenant pas à la nationalité française ne pourra en aucun cas dépasser les deux cinquièmes de l'effectif.

Art. 3 – Les cadres et les traitements du personnel de l'école sont fixés ainsi qu'il suit :

1 directeur (...) ; 1 professeur remplissant en outre les fonctions de surveillant général et 4 professeurs chefs d'atelier (...) ; 1 surveillant chargé de l'économet et de la comptabilité (...) ; 2 chefs de pratique (agriculture-horticulture) (...). Les nominations sont faites par le ministre du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, du travail et des postes et télégraphes (...).

Art. 4 – Le personnel est payé par l'État. Le domaine est concédé gratuitement au directeur à charge pour lui d'affecter les produits des exploitations annexées à l'établissement ou des travaux effectués pour des tiers au remplacement et à l'entretien du matériel d'instruction des élèves ainsi qu'aux améliorations ou réparations que le comité de perfectionnement et de surveillance aura reconnu nécessaire d'apporter à l'école (...).

Art. 6 – Un comité de surveillance et de perfectionnement est institué près de l'école ; il est présidé par un inspecteur général ou un inspecteur de l'agriculture et comprendra, outre Mme Gomel-Pujos et son représentant, trois personnalités du monde agricole (...).

Les journaux parisiens font état de la mise en activité de cette "École spéciale" dès le milieu de l'année 1916. Ainsi *Le Gaulois*¹⁵ annonce sa création à la fin du mois d'août 1916, alors que le contrat passé avec la propriétaire, Mme Gomel-Pujos, n'est signé que le 5 octobre :

"(...) Pour les mutilés

Le ministère de l'agriculture a accepté l'offre qui lui a été faite d'un domaine de 130 hectares, situé à Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise) pour y installer une école de culture mécanique à l'usage des mutilés de guerre français et serbes (...).

¹⁵ *Le Gaulois*, Paris, 26 août 1916, p. 3, col. 4.

Le Bulletin de la Chambre de commerce de Paris signale cette nouveauté¹⁶ :

"(...) Enseignement

École spéciale de mécaniciens-conducteurs de machines agricoles.

- Par décret en date du 30 janvier 1917, une école spéciale de mécaniciens-conducteurs de machines agricoles, dite "Fondation Gomel-Pujos" a été créée à Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise) sur le domaine de la Grenouillère cédé à cet effet par Mme Gomel-Pujos au ministre du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, du travail, des postes et télégraphes.

Cet établissement a pour objet :

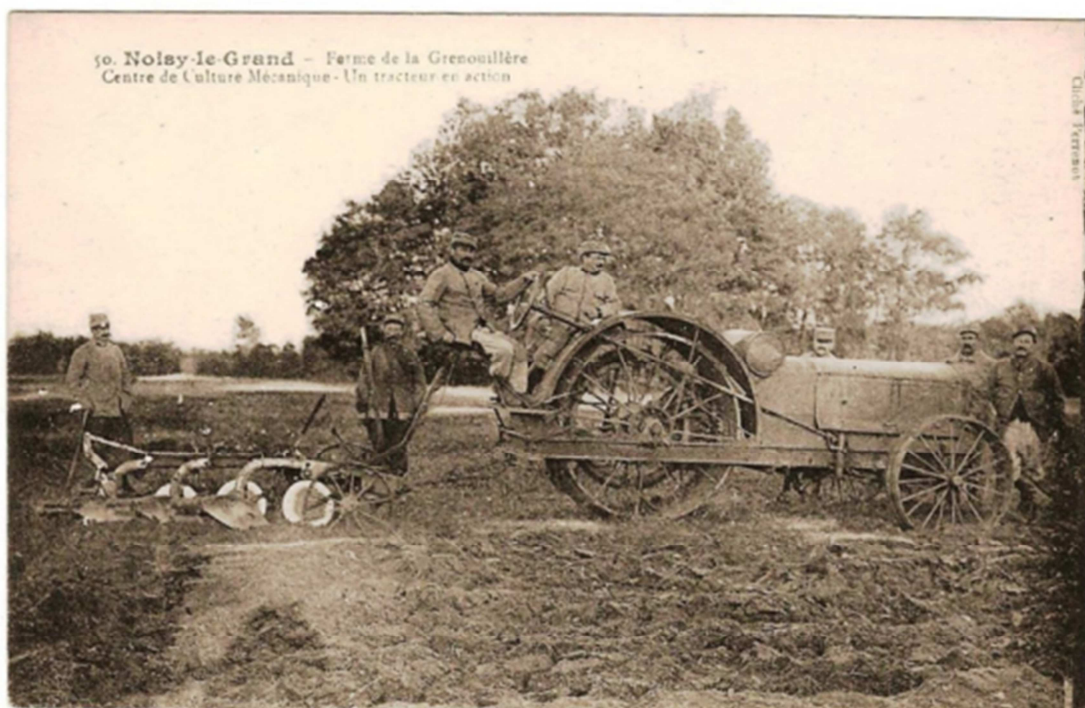
La formation technique des spécialistes indispensables à l'agriculture pour la conduite et l'entretien des machines agricoles et notamment des appareils automoteurs. Elle servira, en outre, pour les expériences, démonstrations ou applications concernant la culture mécanique (...)"

Il s'agit donc d'un établissement dont le but est double : une aide apportée aux victimes militaires de la guerre et un terrain propice au développement des nouvelles techniques agricoles.

Au même moment, *Le Petit Parisien*¹⁷ précise les conditions du prêt de la terre par la propriétaire de la commune :

"(...) Une nouvelle école de mécaniciens agricoles

Désireuse d'encourager le développement de la culture mécanique, une généreuse amie du retour à la terre, Madame Gomel Pujos, a mis gratuitement pour neuf ans à la disposition de l'État un domaine de 130 hectares situé à Noisy-le-Grand, pour faciliter la création d'une école de mécaniciens conducteurs de machines agricoles (...)"



Mutilés de guerre sur les machines en 1917 Collection particulière Christiane Lassarat

¹⁶ Bulletin de la Chambre de commerce de Paris, A24, N5, SER 2, p. 194.

¹⁷ *Le Petit Parisien*, Paris, 6 février 1917, p. 4, 3^{ème} col.

L'Académie d'agriculture de France salue aussi en ces termes cette création¹⁸ :

"(...) l'Académie a enregistré avec une vive satisfaction la création par le ministère de l'agriculture, à Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise) d'une école spéciale de mécaniciens-conducteurs de machines agricoles, sur un domaine cédé à cet effet par une généreuse propriétaire, Mme Gomel-Pujos (...)".

Et le journaliste Gustave Fleury ne cache ni son enthousiasme ni son admiration à l'égard de cette donation - provisoire - dans un article dithyrambique publié par *Le Figaro*¹⁹ quelques jours plus tard :

"(...) Du pain pour demain ! Geste de Française ...

(...) J'ai la joie d'enregistrer un geste qui dépasse en grandeur, en désintéressement aussi, tout ce que nous pouvions rêver ... Une femme d'action, une grande dame de notre vieille bourgeoisie, Mme Gomel-Pujos - vous m'en voudrez de vous nommer, Madame ; mais j'ai le devoir d'être indiscret, en hommage reconnaissant et pour l'exemple ! - a dit à l'État-Laboureur : "Puisqu'il faut éduquer mécaniciens et conducteurs des tracteurs nécessaires, prenez ma ferme de Noisy-le-Grand qui englobe deux cents hectares. Vous pourrez y appeler les agriculteurs que de graves blessures de guerre empêchent de retourner aux champs : ils en reprendront le chemin avec vos machines, dès qu'ils seront en mesure de les conduire. Il y aura des frais d'installation (dortoirs, etc.) ; je désire y pourvoir." Et, avec la simplicité des philanthropes qui ont l'habitude, Mme Gomel-Pujos a laissé entre les mains du ministre de l'agriculture la somme de cent mille francs.

(...) Donc par la grâce d'une opportune idée, d'une noble action, - puis par celle des tracteurs qui vont sauver notre terre -, les mutilés issus de l'agriculture pourront reprendre leur profession de prédilection. Ces malheureux, qui croyaient leur carrière et leur vie à jamais brisés, apprendront, dans le cadre pastoral de l'École de Noisy-le-Grand, leur nouveau métier de mécanicien rural. Ils obtiendront ainsi des salaires de 10 à 12 francs par jour, c'est-à-dire supérieurs à ceux qu'ils recevaient autrefois.

(...) Primum vivere ! Parce qu'il faut à tous les Français du pain, du bon pain blanc à satiété - oui, blanc ! l'autre ne saurait être qu'un provisoire pis aller : il faut abondance de blé ... Et il n'est pas, en vérité de plus urgent devoir que celui d'en faire pousser !

Signé : Gaston Fleury."

Il en est de même pour certaines publications périodiques spécialisées dans le domaine de l'agriculture comme, en mars 1917, *Le Cultivateur du Sud-Centre*²⁰ :

"(...) Création d'une école de mécaniciens conducteurs de machines agricoles

Par un décret en date du 30 janvier 1917²¹, une école de mécaniciens conducteurs de machines agricoles, dite "fondation Gomel Pujos", a été créée à Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise), sur le domaine de la Grenouillère cédé à cet effet, pour une période de neuf années, par Mme Gomel Pujos au Ministère de l'agriculture (...)".

À la même époque, le quotidien *Le Temps*²² témoigne de l'importance de l'évènement en informant ses lecteurs de la notoriété des principaux responsables moraux de l'institution :

"(...) Industrie, commerce et agriculture

(...) L'école de mécaniciens agricoles

Il a été créé, en janvier dernier, à la ferme de la Grenouillère, commune de Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise), une école spéciale de mécaniciens conducteurs de machines agricoles dite "Fondation Gomel Pujos".

¹⁸ Comptes rendus des séances de l'Académie d'agriculture de France, T3, A 1917, p. 217.

¹⁹ *Le Figaro*, op. cit., Paris, 11 février 1917, p. 3, col. 3.

²⁰ *Le Cultivateur du Sud-Centre*, Rodez, 1^{er} mars 1917, p. 87.

²¹ Cette date est erronée, comme le prouve le texte du décret cité plus haut.

²² Cette date est erronée, comme le prouve le texte du décret cité plus haut.

Le ministre de l'agriculture vient d'instituer auprès de cette école un conseil de perfectionnement chargé de donner son avis sur le fonctionnement de l'école et les réformes de nature à l'améliorer. Ce conseil est ainsi composé : M. Noulens, député, ancien ministre, président ; MM. Chauveau, sénateur et Gosnier, député ; Mme Gomel Pujos, donatrice du domaine ; MM. Duhamel, Pierre de Monicault, Grosjean, inspecteur général de l'agriculture (...)"

C'est donc par une approbation unanime que l'implantation à Noisy-le-Grand de cette école spéciale est saluée dans la presse comme dans les milieux industriels et agricoles les plus concernés.

Un évènement à Noisy-le-Grand : le concours international de la machine agricole mécanisée 12-15 avril 1917

En avril 1917, *le Matin*²³ informe ses lecteurs de la première activité mise en place sur les terres de l'école : un concours international de machines agricoles :

"(...) La motoculture

On nous communique la note suivante :

Il est rappelé que des essais publics et contrôlés d'appareils de culture mécanique auront lieu sur le domaine de l'école de Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise) du jeudi 12 au dimanche 15 avril 1917.

Les épreuves obligatoires et contrôlées, qui consisteront en labours de printemps, seront effectuées les jeudi 12 et samedi 14 avril dans la matinée ; elles pourront être retardées, toutefois, en cas de mauvais temps sur décision du commissaire général après avis conforme de la commission de contrôle.

En dehors de ces épreuves obligatoires, des essais facultatifs de travaux divers pourront être organisés si les conditions le permettent.

Vingt-six constructeurs sont inscrits pour participer aux essais, qui doivent réunir 41 appareils de culture mécanique fonctionnant à l'essence, au pétrole, à l'alcool, au benzol, etc.

L'empressement manifesté par les constructeurs à participer à ces essais témoigne des efforts effectués par ces industriels pour donner satisfaction à la demande sans cesse croissante de nos agriculteurs.

Moyens de transport pour se rendre à Noisy-le-Grand : Métro jusqu'à la porte de Vincennes ; Tramways Nogentais, dont le terminus est situé à environ 200 mètres du domaine de l'école de Noisy-le-Grand(...)"

La même presse rend compte immédiatement de la suite annoncée du concours. Par exemple, *Le Temps*, sous le titre "Concours de motoculture"²⁴ écrit :

"Le concours d'appareils mécaniques pour la culture des terres, organisé par le ministère de l'agriculture à l'école de motoculture de Noisy-le-Grand vient de se terminer.

M. Olry, directeur de l'école, avait été nommé commissaire général du concours pour lequel quatre-vingt-deux inscriptions avaient été reçues.

Vingt-quatre modèles de tracteurs ou autres engins ont été examinés. Sur ce nombre, sept étaient de construction française et quatorze avaient été fabriqués par des industriels appartenant à des nations alliées. La majorité de ces derniers étaient américains.

Les résultats du concours seront connus d'ici quelque temps. Ils font l'objet d'un rapport qui est en ce moment entre les mains du ministre".

Mais le succès de l'évènement n'est pas à la mesure des efforts entrepris par les autorités. D'une part, les "résultats comparatifs" annoncés ne sont pas publiés et c'est dans d'autres communes que la seconde partie du concours a lieu quelques mois plus tard. D'autre part, les conditions mêmes dans

²³ *Le Matin*, 11 avril 1917, p. 2, col. 5.

²⁴ *Le Temps*, 25 avril 1917, p. 3, col. 3.

lesquelles s'est déroulée l'épreuve à Noisy-le-Grand sont mises en cause par une partie de la presse spécialisée, notamment nord-américaine. C'est le cas du commentaire, paru quelques semaines après l'évènement, sous la plume acerbe d'un correspondant de presse américain²⁵ :

"(...) Bien que le Ministère français de l'agriculture ait affecté un crédit de 50 000 francs au concours de Noisy-le-Grand et bien que le ministre lui-même y ait fait une visite officielle, il est certain que l'on n'en a pas obtenu toutes les conséquences utiles. La publicité a été insuffisante et à aucun moment les acheteurs possibles n'ont égalé le nombre des exposants et des simples visiteurs. Quel que soit le résultat des récompenses, celles-ci seront tenues en suspicion, car les membres du jury paraissaient posséder toutes sortes de talents, excepté la connaissance des questions agricoles et mécaniques. Parmi eux se trouvaient un professeur d'histoire égyptienne, un légiste et un expert en statistique. Pour des motifs inconnus, les vrais idoine en agriculture ne furent pas invités à participer à l'opération (...)"

Il reste que, même si elle n'a pas de répercussion notable sur la commune, cette expérience conduite à Noisy-le-Grand sous forme d'un concours international participe de ce "bouleversement" que connaît, dans le premier quart du XIXe siècle, l'agriculture mondiale : la traction animale est définitivement supplantée par le machinisme agricole.



Tracteur Renault et attelage de charrue à socs multiples (Concours de Senlis - 1919) Cliché Gallica BNF

D'autres concours identiques se poursuivent jusqu'à la fin de la guerre et même au-delà, dans de nombreuses villes comme à Senlis en 1919 :

Une existence de l'école vite interrompue

Bien que le contrat de cession du domaine de la Grenouillère au ministère de l'agriculture ait été prévu pour neuf ans, il apparaît que, dès le début de l'année suivante, ce dernier met fin à sa

²⁵ *Motor Age*, Chicago, 17 mai 1917, reproduit dans la *Renaissance, politique, littéraire, économique*, Paris, p. 11 et 12.

participation au fonctionnement de l'école. *La Gazette du Village*²⁶ s'en fait l'écho au cours du mois de janvier 1918 :

"(...) Suppression de l'École de mécaniciens agricoles de Noisy-le-Grand

Un décret du 30 janvier 1917 créait une École spéciale de mécaniciens-conducteurs de machines agricoles, dite "Fondation Gomel-Pujos" à Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise). Nous avons le regret d'apprendre que, les engagements pris n'ayant pas été tenus, cette École, qui aurait pu rendre les plus grands services, a été supprimée (...)".

Il n'est pas indiqué de quels "engagements" il s'agit, ni de quel contractant vient cette rupture. La trace de l'expérience semble néanmoins demeurer puisqu'en 1919, le périodique bimensuel *La Renaissance*²⁷ situe encore cette institution parmi les œuvres d'aide aux victimes de la guerre :

"(...) Le sort des mutilés de guerre

(...) Il faut compter neuf écoles professionnelles spéciales : (...) école de mécanique agricole de Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise) (...)".



Dans la cour de la Grenouillère en 1917 - Collection particulière Ch. Lassarat

Jamais, au cours de toute cette aventure de l'école spéciale de motoculture et de l'aspect spectaculaire qu'ont pris les journées du concours international organisé sur ses terres, la Municipalité n'a été partie prenante du projet. Et l'examen des archives municipales ne permet pas d'éclairer le problème ainsi posé. Le travail de recherche doit donc se poursuivre même si, dans l'état actuel des connaissances, on peut penser que la création de l'école spéciale de mécaniciens conducteurs de machines agricoles et le concours international de l'année 1917 constituent des événements qui se sont déroulés hors du temps de l'histoire locale de Noisy-le-Grand ... mais sur ses terres.

Claude Coquard

²⁶ *La Gazette du Village*, Paris, 13 janvier 1918, p. 351.

²⁷ *La Renaissance*, op. cit., 19 juillet 1919, p. 8 et 9.

Du tracteur à roues métalliques au tracteur à pneumatiques



Pendant le concours d'avril 1917, sur le domaine de l'école de mécaniciens-conducteurs de machines agricoles de Noisy-le-Grand



Tracteur Waterloo-Boy (1920)



Tracteur Renault 1930

Clichés extraits de Gallica, site de la Bibliothèque Nationale de France

Annexe 1

Décret constituant un comité d'action agricole dans chaque commune rurale et des comités cantonaux d'organisation agricole

Du 2 février 1916

(Publié au Journal officiel du 3 février 1916)

Le Président de la République, sur le rapport du ministre de l'agriculture, décrète :

Art. 1er. Il est constitué dans chaque commune rurale, pour le temps de guerre, sous le nom de comité d'action agricole, un comité permanent élu par tous les agriculteurs de la commune et composé d'agriculteurs.

Les femmes dirigeant une exploitation agricole prendront part au vote et pourront faire partie du comité.

Ce comité se composera de cinq membres pour les communes de moins de cinq cents habitants, de sept membres pour celles de cinq cents à deux mille habitants, de neuf membres pour toutes les autres communes.

Art. 2. Ce comité sera chargé d'organiser, d'une façon générale, le travail agricole et d'assurer la culture de toutes les terres dans les conditions suivantes :

1° Il aura pour mission de se mettre à la disposition des agriculteurs pour leur donner conseil et appui, de leur indiquer et de leur faciliter les moyens de se procurer des engrais, des semences, des animaux de travail, des machines, etc., enfin de les mettre en rapport avec les institutions de crédit mutuel agricole pouvant leur faire des avances d'argent nécessaires pour leurs opérations.

2° Il leur servira d'intermédiaire pour soumettre leurs demandes, leurs réclamations et leurs plaintes aux autorités militaires et civiles, soit directement, soit par l'intermédiaire du comité cantonal dont il sera question ci-après.

3° Il pourra, sur la demande des exploitants, mobilisés et même non mobilisés, accepter, à titre de mandataire bénévole, la direction des travaux de culture pour les terres que ceux-ci ne pourraient plus cultiver.

4° Les comités de plusieurs communes pourront s'entendre et se réunir pour diriger ensemble les opérations agricoles de ces communes comme si elles n'en faisaient qu'une seule.

5° Le comité sera présidé par le maire de la commune auquel sera adjoint un vice-président, élu par le comité.

6 ° Quand plusieurs comités auront décidé de se réunir, ils feront choix de la commune qui sera le siège du groupement, et ce sera le maire de cette commune qui en aura la présidence.

Les membres des comités qui prendront la direction des cultures agiront comme mandataires des exploitants eux-mêmes si ceux-ci ont confié la culture de leurs terres au comité.

La responsabilité pécuniaire pour les dépenses engagées incombera aux exploitants.

7° Dans un délai de quinze jours à dater du présent décret, les maires des communes rurales, assistés de deux conseillers municipaux, dresseront la liste des agriculteurs de la commune sans aucune formalité ; ceux qui seront omis pourront réclamer leur inscription après la confection de la liste.

8° Il sera institué, à côté des comités communaux d'action agricole, un comité cantonal dit d'organisation agricole qui, sans s'immiscer dans la conduite des opérations conduites par ces comités, aura pour mission unique de les conseiller et de leur servir d'intermédiaire auprès des autorités militaires et civiles, en présentant à celles-ci, et en appuyant auprès d'elles, les réclamations et les plaintes d'ordre général portant sur toutes les questions relatives à la mise en valeur du sol : questions de main d'œuvre, d'achats ou de réquisitions militaires, d'obstacles à la culture, de paiements d'indemnités, de transport, de crédit, etc.

Chaque commune sera représentée au comité cantonal par un délégué du comité communal.

Art. 3. Les ministres de l'agriculture et de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 2 février 1916. Signé : R. Poincaré.

Le Ministre de l'agriculture, signé J. Méline.

Le ministre de l'intérieur, signé L. Malvy.

LE MONUMENT AUX MORTS DE NOISY-LE-GRAND

Si d'aventure lors d'une promenade vos pas vous mènent vers l'église Saint Sulpice vous découvrirez sur le parvis, adossé au cimetière ancien le monument aux morts de notre ville.

Les plus anciens se souviendront qu'il n'a pas toujours occupé cet emplacement. Le monument aux morts a une histoire ; l'objet de cette étude est de vous la raconter.

Quelques généralités :

Les monuments du conflit de 1870 constituent le premier exemple de monuments rendant hommage aux soldats « Morts pour la Patrie ».

La première guerre mondiale entre le 1er août 1914 (date de la mobilisation générale) et le 11 novembre 1918 a provoqué près de 1.400.000 victimes parmi la population française.

Sur le territoire français ce sont 265 nécropoles nationales qui vont abriter 740 000 corps et près de 2000 carrés militaires où sont aussi inhumés les soldats tués.

C'est à la suite de ce dramatique conflit que vont apparaître, dans la quasi-totalité des communes françaises, des monuments (30 000 ouvrages construits entre 1918 et 1925) qui seront dédiés aux « morts pour la France » exception faite pour les départements d'Alsace et Moselle, où pour des raisons historiques, la mention « morts pour la France » est remplacée par « morts à la guerre ».

La multiplication de ces réalisations ne laisse pas l'État indifférent. Entre 1916 et 1925, il instaure un dispositif législatif et réglementaire afin de canaliser les initiatives locales, il complète les textes existants en matière de reconnaissance, d'hommage public mais aussi les autorisations de financement.

On peut citer pour exemple :

La loi du 30/05/1916 relative aux « œuvres » qui font appel à la générosité du public (donnant des indications sur les comités autorisés à lancer des souscriptions).

La Circulaire du 18/04/1919 du Ministère de l'Intérieur qui distingue les monuments « funéraires » et les monuments « commémoratifs ».

Le Décret du 16/05/1919, relatif à la fourniture gratuite aux communes volontaires de trophées de guerre pour orner le monument aux morts.

La loi de finances du 31/07/1920 fixant le montant des subventions accordées.

Le décret du 15/07/1922 qui attribue aux Préfets compétence pour statuer sur les érections des monuments aux morts. Il existe également une circulaire du Ministère de l'Intérieur relative à la prohibition des monuments aux morts fabriqués en Allemagne. N'oublions pas la Loi du 29/04/1925 qui supprime en totalité les subventions de l'État versées aux communes.¹

Nous nous sommes appuyés sur deux lois en particulier pour mener notre étude.

La loi du 2 juillet 1915, modifiée par la loi du 22 février 1922 fixe les modalités de l'inscription « Mort pour la France » figurant sur les registres de l'état-civil.

¹ legifrance.gouv.fr

Une loi du 25 octobre 1919 relative à la commémoration et à la « glorification » des morts prévoit un livre d'or sur lequel seront inscrits les morts de la commune (nés ou habitants) et invite les communes à ériger des monuments.

A côté des monuments aux morts, des plaques commémoratives ont pu être apposées, dans les mairies, les lieux de culte (église, temple, synagogue), dans d'autres lieux publics comme les lycées, les gares, et dans certaines entreprises.

La ville de Noisy-le-Grand comme la plupart des communes Françaises a fait ériger, grâce à une souscription publique, des financements de la commune et de l'État, un monument à la mémoire de ses enfants « Morts pour la France » pendant la Grande Guerre.

Quand la ville décide d'ériger un monument aux morts

Le 29 juin 1919 dans sa séance ordinaire, le Conseil municipal de Noisy-le-Grand convoqué par M. Grodet Maire, décide l'érection d'un monument aux morts :

« Le conseil décide qu'une souscription publique sera ouverte pour recueillir les fonds nécessaires à l'érection du monument. Fixe à 20000 francs la part de la commune. La dépense sera prélevée sur les fonds disponibles qui ont été spécialement réservés à cet effet pendant la guerre. Elle sera portée au chapitre des dépenses du budget additionnel de 1919. Adopté à l'unanimité ».²

Le 27 juillet 1919, faisant suite à la délibération précédente le Conseil municipal décide l'ouverture d'une souscription en vue de l'érection du monument aux morts :

« Le 27 juillet 1919 à 9h du matin

Le conseil municipal de la commune de Noisy-le-Grand dûment convoqué par M. le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire sous la présidence de M. Grodet Maire

Etaient Présents : M.M. Grodet Maire, Rose adjoint, Blanchennet, Pochon, Maigret, Devières Eugène, Grangez, Sellier, Bouché.

Absents excusés : M.M. Pascal, Devières Achille

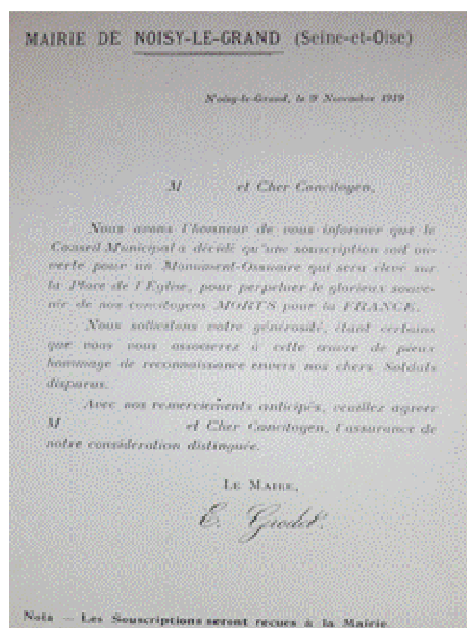
Absent : M. Lapersonne.

Comme suite à la délibération du 29 juin 1919, M. le Maire demande l'autorisation d'ouvrir une souscription dans la commune pour concourir aux frais de l'érection d'un monument. Approuvé à l'unanimité. Il est en outre décidé d'adresser une lettre à tous les habitants pour les informer que l'on se présentera à domicile en vue de cette souscription. »³

Le 12 février 1920 sous la présidence de M. Poincaré, le Ministre de l'Intérieur M. Théodore Steeg prononce un décret pour l'érection du monument de la ville de Noisy.

² Archives municipales (extrait des DM)

³ Archives municipales (extrait des DM)



Lettre adressée aux habitants de Noisy-le-Grand-archives municipales de Noisy-le-Grand

La souscription : Le 1er janvier 1920 les comptes sont arrêtés à la somme de 1582 Francs. Une liste de tous les souscripteurs a été constituée elle comporte une centaine de noms.

*Liste de Souscription pour l'érection
d'un Monument à la mémoire des habitants
de Noisy-le-Grand Morts pour la France*

Date du Versement.	Nom et prénoms	Sommes	
		Fr.	C.
30 juillet 1919 au 15 août 1919 - 15 août - 15 août	Trone (Mort à la guerre)	50	65
	Renault (Mort 1917)	50	
22 janvier 1920	Hubel (Mort à la guerre)	50	
1 ^{er} janvier 1920	Alexandre (Mort 1917)	50	

Extrait de la liste de souscription (Archives municipales de Noisy le Grand)

Le 6 septembre 1919

M. le Maire soumet au Conseil municipal le marché passé avec les Sieurs Gosset, Bertrand et Cie. « Traité de gré à gré des travaux à effectuer pour le compte de la commune de Noisy-le-Grand, Seine et Oise, par Mrs Gosset, Bertrand et Cie, sculpteurs, 3 rue de Monthyon,- Paris ».

Le traité de gré à gré en date du 30 juillet 1919 définit très précisément les travaux à effectuer. Sans vouloir détailler ce traité on peut citer :

« La fouille et la fondation en béton cailloux et mortier bâtard de chaux et ciment de Portland de 2m50 sur 2m50 et 0m60 de profondeur formant massif pour recevoir le monument. Le monument sera posé sur une première assise en pierre Vilhonneur le socle et la pyramide en pierre de Chauvigny le tout d'une hauteur de 5m60, largeur de l'assise 2m50 et largeur du socle 2m, la sculpture comprendra : une urne funéraire avec guirlande de laurier au sommet de la pyramide, un motif composé de casque, drapeaux,

croix de guerre et palmes sur le socle. La gravure des noms des morts ou disparus et autres inscriptions à la demande.

Un ossuaire placé devant le monument de 2m50 de profondeur, 2m de longueur, 1,10m de largeur, le fond et les parois construits en meulière cimentée..... »

« L'entourage comprendra 7 bornes reliées sur 3 faces par des barres de fer.. » La plaque destinée à la commémoration de la mémoire du Conseiller municipal René Navier tué le 4 juillet 1916 à Estrées dans la Somme »⁴

Le coût de ce monument est établi à 25 500 francs.

Un devis pour un projet de jardin de « forme française » est également établi le 17 février 1921 par M.J. Bruchet des pépinières de Noisy-le-Grand 134, Grande Rue. Il comprend l'arrachage des sureaux et des vieilles souches de lilas, la réalisation de pelouses et la plantation de divers végétaux (troènes, buis, ifs)...

Le prix de cette réalisation s'élève à 1077 francs.



Photo de l'emplacement du monument aux morts (archives municipales de Noisy-le-Grand)

Le 19 juin 1920 M. Jules Mounier architecte communal procède à la réception provisoire du monument, en présence de Messieurs : Bourdois Maire, Berthélémy, Bremond, Schafner, Blanchonnet, Brille, Laruelle et Joly conseillers municipaux.



L'Eglise et le monument aux morts

⁴ Archives municipales (construction du monument)

L'inscription des soldats Morts pour la France

En vertu des lois du 2 juillet 1915 et du 25 octobre 1919, un « livre d'or » est constitué et une liste des soldats morts pour la France est dressée.

Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance	Régiment et Grade	Date et lieu de décès
Baillancé Eugène	1 Mars 1893 Arroux-Bachan (Aisne)	45 R. I.	11 Décembre 1915 Arroux-Bachan (Aisne)
Bastinville Louis	1 Août 1894 Noisy-le-Grand	1 R. du Génie	29 Décembre 1915 Arroux-Bachan (Aisne)
Bastinville Alfred	29 Mars 1895 Noisy-le-Grand	503 R. Inf. Arroux	11 Septembre 1917 Langy (A. et M.)
Bastinville Louis	16 Juillet 1894 Noisy-le-Grand	59 R. I.	26 Août 1916 Arroux-Bachan (A. et M.)
Bastinville Louis	11 Février 1896 Arroux-Bachan (Aisne)	21 R. I. L.	11 Septembre 1915 Arroux-Bachan (Aisne)

Extrait du livre d'or de Noisy-le-Grand -Archives municipales de Noisy-le-Grand

La liste des morts à inscrire sur le monument comporte 86 noms. Le 30 août 1919 M. Grodet Maire répondant à une question portant sur la règle qui présidera à l'inscription des noms sur le monument, précise qu'il recevra les demandes des familles dont les noms ne sont pas portés sur la liste affichée à la Mairie et que le conseil statuera sur ces demandes avec la plus grande bienveillance.

L'inauguration du monument

Le monument placé sur le parvis de l'église Saint Sulpice est inauguré le dimanche 4 décembre 1921

En présence de : Messieurs

Bourdois Jules	Maire
Granger Alfred	Adjoint
Leredu	Ministre de l'Hygiène et de la Prévoyance Sociale
Catusse	Sous-Préfet de Pontoise
Milhau	Commandant représentant le Ministre de la Guerre
Welda	Représentant du Général commandant le Département
Amiard	Conseiller général
Bonnefous	Député
Reidel	Député
Le Chanoine Fossard	
Le curé de Lano	
Madame La Supérieure de l'Orphelinat Italien	

Un sénateur, trois députés, un conseiller général, se sont fait excuser.

Après une messe célébrée à 10h à l'église Saint Sulpice, le dévoilement en Mairie de la plaque commémorative de M. René Navier, un cortège avec musique prend vers 14h30 le chemin du parvis de l'église. Le cortège est ainsi composé :

Les Sapeurs- Pompiers

Les Drapeaux

Les Enfants des écoles

Le Patronage Laïc

La Société des Mousquetaires : 1^{ère} Compagnie d'arc, 2^{ème} Compagnie d'arc

Le Syndicat Agricole

Les Invités notables de la Ville (souscripteurs)

Les Veuves et les Familles

Les Vétérans

Les Anciens Combattants

A l'occasion de cette inauguration diverses mesures sont prises notamment par la Société des Transports en commun de la région parisienne: M. Le Maire attire l'attention de la société sur l'affluence probable sur les lignes desservant Noisy-le-Grand, compte tenu de l'inauguration ; en réponse des instructions sont données afin que toutes dispositions soient prises afin de renforcer le service.

L'usine à gaz de Bry-sur-Marne interroge le maire sur la date de l'inauguration afin de prendre les dispositions nécessaires pour l'ouverture et la fermeture des robinets

Le caveau du monument aux morts

A l'emplacement du monument aux morts, le corps du soldat André Morisse, tué en 1916, est inhumé le 3 juillet 1921.

Un deuxième corps : le Sapeur Louis Basseville mort en 1915 des suites de ses blessures, est inhumé le 21 janvier 1923.

M. le Maire Paul Pambrun lors d'une réunion du Conseil municipal le 6 juin 1931 expose une demande de Mme Michel dont le mari mort des suites de la guerre, est inhumé dans une fosse de 5 ans aujourd'hui périmée, elle exprime le vœu de voir son mari rejoindre le caveau du monument aux morts. Faisant suite à une délibération du Conseil municipal du 5 décembre 1920, la commune avait mis gratuitement à disposition des familles de soldats, une concession d'une durée de 5 ans. Plusieurs familles avaient fait inhumer leurs soldats dans le cimetière de la commune. La commission « cimetière » propose dans l'intérêt général d'effectuer le transfert des corps en une seule fois.

Après avoir demandé l'autorisation aux familles, dix-neuf autres corps précédemment inhumés soit dans le cimetière communal, soit dans des cimetières à proximité du lieu de leur décès, sont placés dans le caveau du monument aux morts le 1er novembre 1931.

VILLE de NOISY-le-GRAND

TRANSPORT DES CORPS DES MILITAIRES "MORTS POUR LA FRANCE"

AU CAVEAU DU MONUMENT - le 1^{er} NOVEMBRE 1931.

Constat fait par le maire *Ballouille-Lemaitre*

1	COIFFIER	Julien, Victor
2	CORRAL	Marius
3	DARTIGNY	Constant
4	DUBOIS	Georges, Julien
5	DAUBIGNON	Marcel, Lucien
6	CHOCROT	Georges, Charles
7	JOSSE	Marcel
8	LEBEUR	Alexandre
9	MAIGNET	Désiré, Louis
10	MAIGNET	Pierre, Alexandre
11	MERCIER	Joseph
12	MONCHOT	Maurice
13	MONTROT	Gaston, Adrien, Albert
14	QUERUEL	Charles, Germain
15	QUERUEL	Maurice, Lucien
16	REYNAUD	Léon, Raoul
17	SABATIER	Antoine
18	SOLOMON	Edouard
19	TASSARD	Julien, Auguste, Joseph

Liste des soldats placés dans le caveau

Département de SEINE-et-OISE
Arrondissement de PUTEAUX
Canton de NOISY-le-GRAND
Mairie de NOISY-le-GRAND

Republique Française

Noisy-le-Grand, 14th OCT 1931 1931.

M. Adame

Dans sa séance du 5 Décembre 1930, le Conseil Municipal a décidé d'inhumer provisoirement dans un terrain mis gratuitement à la disposition des familles, pour une durée de cinq années les corps des militaires morts pour la France et ramené à Noisy-le-Grand.

A l'expiration de ces cinq ans le transfert de ces corps dans le caveau construit au pied du Monument érigé sur la Place de l'Eglise, devra être opéré au frais de la Commune à moins que les familles expriment le désir de les inhumer dans des sépultures particulières à leur frais.

En conformité de ces décisions, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal a décidé le 14 Octobre 1931, dans le caveau du Monument, vers la fin du mois d'Octobre 1931, à moins que vous ne désiriez assurer vous-même le transfert dans une sépulture particulière, je vous saurais gré de me faire connaître vos intentions à ce sujet.

Dans le cas où vous opteriez pour la réinhumation au caveau du Monument vous serez informé en temps opportun des jour et heure de l'opération.

Les corps seraient ensuite déposés au caveau près vis-à-vis en attendant le transfert définitif au Monument, cérémonie à laquelle vous serez conviés.

Veuillez agréer, Monsieur, à mes bien dévoués sentiments.

Le Maire.

Lettre aux familles en vue de l'inhumation dans le caveau (archives municipales de Noisy le Grand)

Sur le monument aux morts de Noisy-le-Grand sont gravés **92 noms** auxquels il conviendrait d'ajouter 13 noms de victimes répertoriées comme « morts pour la France » dans les registres de la Mairie pour un total de 105. La population est alors d'environ 2079 habitants si l'on se réfère au recensement de 1911.



Inhumation du 1 novembre 1931 (cliché archives municipales)

Les morts inhumés dans le caveau sont:

Basseville Louis Félix inhumé le 21 janvier 1923

Morisse André Jules inhumé le 3 juillet 1921

1- Coiffier Julien

2- Coucal Hermann,

3- Décembre Constant

4- Dubois Georges

5- Gaudingnon Marcel

6- Grognet Georges

7- Josse Marcel

8- Leclerc Alexandre

9- Maignet Désiré

10- Maignet Pierre

11- Michel Joseph

12- Mougnot Maurice

13- Mestrot Gaston

14- Queruel Charles

15- Queruel Edmond

16- Rivière Léon

17- Sabatier Antoine

18- Sologne Edouard

19- Tassard Jules

Sur les 21 corps inhumés dans le caveau du monument, 16 sont inscrits sur ce monument, et 5 ne le sont pas !

Coucal Hermann est inscrit sur le monument aux morts du Perreux.

Queruel Charles Germain est aussi inscrit sur le monument aux morts de Gournay-sur-Marne.

Au cours de nos recherches (qui ne sont pas encore terminées) nous avons rencontré plusieurs anomalies !⁵

Dans l'état actuel de nos connaissances on peut déclarer que :

Parmi les 105 soldats que nous avons pu retrouver :

- 48 ont été recrutés au centre de Versailles (Seine et Oise) département auquel appartenait Noisy-le-Grand ;

- 23 étaient natifs de cette commune ;

- 93 avaient des parents domiciliés à Noisy lors des recensements effectués en 1921 et 1931 ;

- 4 soldats pour lesquels on ignore la raison de leur inscription sur le monument ou leur présence dans le caveau du monument et la ville de Noisy-le-Grand. Il s'agit de : Décembre Constant, Mestrot Gaston, Metz Martin et Sabatier Antoine ;

- 63 sont morts « tués à l'ennemi » ;

- 26 sont morts des suites de blessures ;

- 8 sont morts de maladie contractées pendant le conflit ;

- 2 soldats au moins sont morts à Noisy de maladies contractées à la guerre ;

- 29 sont inhumés dans des nécropoles nationales ;

- 4 sont inhumés dans des carrés militaires ;

- 4 sont morts en Allemagne ;

- 4 sont morts en Belgique ;

- 1 soldat est décédé après la fin du conflit : Le canonnier Alexandre Leclerc du 7ème groupe d'artillerie d'Afrique « tué à l'ennemi » le 24/ 07/1920 à Damas en Syrie. (Le 28/04/1920 la France est investie par la Société des Nations d'un mandat pour la Syrie et le Liban).

⁵ L'essentiel des recherches ont été effectuées grâce à « memorialgenweb » et « memoiredeshommes.sga;defense.gouv.fr »

Quelques remarques...

Une erreur : Sur le monument on peut lire trois fois le nom de Grognet, en fait deux soldats de ce nom : Auguste Lucien et Georges Charles sont « morts pour la France ».

Certains soldats ont été distingués :

Courtois Gustave : citation à l'ordre de la division

Danvin Albert : médaille militaire

Fournel Georges : médaille militaire

Michel Joseph : Croix de guerre

Navier René Augustin : Croix de guerre, légion d'honneur

Simon Louis Philippe : Croix de guerre, médaille militaire

Quelques mots sur **René Augustin Navier**: conseiller municipal de Noisy-le-Grand, il fait partie de l'équipe municipale élue en mai 1912, le Maire est Emile Grodet ; il est le plus jeune des conseillers.

Le Maire lui rendra un vibrant hommage, hommage qui sera concrétisé par le vote d'un crédit exceptionnel pour l'achat d'une palme en bronze en son honneur placée sur un mur de la mairie ainsi qu'une couronne de perles à la gloire des Noiséens morts au combat. Le jour de l'inauguration du monument aux morts en 1921, on inaugurera une plaque à son nom. Une rue porte son nom.

Un autre soldat mort pour la France a donné son nom à une rue de Noisy : d'**Octave Lapize**

Louis Octave Lapize né à Paris XIV en 1887 d'un père lozérien « monté » à Paris, est cycliste professionnel et s'est notamment illustré en gagnant le tour de France 1910. Pendant la guerre il est sergent dans l'aviation. Il décède le 14/07/1917, son avion est abattu à Toul.

D'après le recensement de 1911, il réside avec ses parents route de Villiers à Malnouve ; pour l'armée il est considéré comme résidant à Villiers-sur-Marne. C'est peut-être la raison de son absence sur le monument aux morts et dans les archives de Noisy-le-Grand.

A la fin de cette étude figure un **tableau qui regroupe les 105 soldats morts pour la France**.

Nous avons noté pour chacun : la date de naissance, le lieu de naissance, la ville de recrutement, le grade, l'unité, le lieu et la cause du décès et enfin le lieu de sépulture quand nous en avons connaissance.

Le tableau est incomplet....mais les recherches continuent !

Les abréviations utilisées pour les unités sont celles utilisées par SGA (Secrétariat Général pour l'Administration) du Ministère de la Défense.

RI : régiment infanterie

RIC : régiment infanterie coloniale

BCP : bataillon chasseurs à pied

RAL : régiment artillerie lourde

RA : régiment d'aérostation

SCOA : section de commis et ouvriers administratifs

RG : régiment du génie

RIT : régiment infanterie territoriale

BCA : bataillon chasseurs alpins

RAP : régiment artillerie à pied

RZ : régiment de zouaves

RD : régiment de dragons

A côté du monument érigé à la suite du premier conflit mondial, ont été ajoutés les noms des

Noiséens « Morts pour la France » lors de la deuxième guerre mondiale, la guerre d'Indochine et la guerre d'Afrique du Nord.

Le monument aux morts de Noisy-le-Grand a été déplacé en raison de la restauration de l'église, la réfection du parvis et de l'entrée du cimetière.

Le 11 novembre 2012 en présence de M. Michel Pajon Député Maire, du Conseil municipal, des associations d'anciens combattants, a lieu une seconde inauguration du monument de la ville. Au cours de cette inauguration on replace les restes des victimes précédemment inhumées dans le caveau.



Archives municipales de Noisy le Grand

Le monument aux morts de Noisy-le-Grand honore la mémoire de 92 Noiséens dont le nom est gravé dans la pierre (et non pas 73 soldats comme cela a été écrit par erreur dans le « Noisy Magazine » de novembre 2012).

La loi du 28 février 2012 stipule que :

Article 1 :

Le 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice de 1918 devient « Journée de commémoration annuelle de la Victoire et de la Paix », il est rendu hommage à tous les morts pour la France.

Article 2 :

Lorsque la mention « Mort pour la France » a été portée sur son acte de décès dans les conditions prévues à l'article L. 488 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, l'inscription du nom du défunt sur le monument aux morts de sa commune de naissance ou de dernière domiciliation ou sur une stèle placée dans l'environnement immédiat de ce monument est obligatoire.



Photo archives personnelles

A Noisy-le-Grand, des plaques où sont gravés les noms des morts lors des guerres de 39-45, d'Indochine et d'Algérie sont disposées de part et d'autre du monument érigé à la gloire des soldats « morts pour la France » pendant la Grande Guerre, ce grand conflit change de nom après la guerre de 1939 -1945, pour devenir « la première guerre mondiale ».

Quelques anomalies sur ce monument, mais l'important n'est-il pas de pouvoir rendre hommage à tous ces fils, ces pères, ces maris, ces fiancés, victimes de cette grande tuerie et surtout de ne pas les oublier.

Claudine Bourguignat

SOLDATS NOISÉENS MORTS PENDANT LA GRANDE GUERRE

Nom	Prénom	M	DDN	Lieu naissance	Recrutement	Unité	Grade	Date décès	Lieu décès	Cause	Lieu Inhumation
BAILLOU	Eugène	O	01/03/94	Arcueil Cachan	Versailles	47èmeRI	Soldat	18/12/14	Mametz Montauban 80	Tué	
BASSEVILLE	Louis Aubin Félix	O	07/08/94	NLG	Versailles	3èmeRG	Sapeur	19/12/15	HM Toulon	Blessures	NLG
BEAUDEUX	Lucien	N	11/09/89	Mercy le bas 54	Mézières	165èmeRI	Soldat	17/12/14	HM Verdun	Blessures	N.N Faubourg Pavé 55
BERTHAULT	Louis Léon	O	14/07/91	NLG	Versailles	69èmeRI	Caporal	26/08/14	Lunéville Friscati 54	Tué	Cimetière de NLG
BERTRAND	Léon Alphonse	O	17/02/76	Belbeuf 76	Rouen Sud	21èmeRIC	Caporal	21/09/15	Massiges 51	Tué	Cimetière de NLG
BIZET	Paul	O	15/03/92	NLG	Auxerre	69èmeRI	Soldat	21/09/14	HM	Blessures	
BLAISE	Edouard Charles	O	01/06/84	ParisX	Seine 1er B	2èmeBCP	Caporal	09/05/15	Carency 59	Tué	NN AblainStNazaire 62
BOCQUET	Fernand Raymond	O	12/09/81	Esquennoy 60	Seine 6ème B	170èmeRI	Soldat	19/08/15	Hôtel Dieu Lyon	Blessures	
BORDELON	Louis Désiré	O	15/05/71	Longjumeau 91	Versailles			08/02/15	NLG	Maladie	
BOUCHET	Désiré	O	03/04/83	St Nicolas les Motets37	Blois	113èmeRI	Soldat	24/12/14	Boureuilles 55	Tué	NN Vauquois 55
BOURGEOIS	Paul Robert	O	26/10/85	Annet/marne77	Versailles	106èmeBCP	Caporal	16/06/16	Côte 321 Verdun	Tué	Verdun55
CAPITOLIS	Fernand Robert	O	04/02/96	Champs sur Marne 77	Versailles	205èmeRI	Soldat	28/04/18	AM Ribécourt 60	Blessures	NN Vignemont 60
CAUX	Stanislas	O	24/05/76	ErnemontBoutavent60	Beauvais	42èmeRI	Soldat	21/02/15	H Meschede Allemagne	Blessures	NN Prisonniers
CHAUX	Auguste Ernest	O	05/12/85	NLG	Versailles	267èmeRI	Soldat	23/09/14	La Neuville Cormicy	Tué	
COIFFIER	Julien Victor	O*	22/07/84	NLG	Versailles	1eRA	Soldat	22/04/17	Courlandon 51	Maladie	Monument morts NLG
COLLIAUX	Henri	O	11/11/89	Paris XX	Versailles	120èmeBCP	Soldat	17/08/18	Angicourt 60	Blessures	NN Catenoy 60
CORBAY	Alfred Emmanuel	O	25/07/72	St Rémy/eau 60	Beauvais	11èmeRIT	Soldat	09/05/15	Nieuport Belgique	Tué	
COUCAL	Hermann	N	23/08/91	Lagny 77	Paris 4ème B	41ème RI	Soldat	18/05/15	Fosseux 62	Blessures	Monument morts NLG
COURTOIS	Gabriel Gustave	O	06/02/79	NLG	Versailles	267èmeRI	Caporal	10/09/17	Verdun	Tué	Cimetière NLG
CRISTIANI	Louis Joseph	O	02/12/96	Equedreville 50	Seine 6ème B	28èmeRI	Caporal	01/06/16	Verdun	Tué	
DANVIN	Albert Louis	O	14/04/92	NLG	Versailles	155èmeRI	Soldat	28/09/15	HM Châlon 51	Blessures	Cimetière de NLG
DECEMBRE	Constant	O*	11/05/86	Boulogne 75	Paris 2ème B						Monument morts NLG
DELENCRE	Alexandre Ernest	O	04/07/89	NLG	Versailles	23èmeRIC	Soldat	25/09/15	Massiges 51	Tué	NN Pont du Marson 51
DENIS	Claude	O	17/04/81	Ciry le Noble 71	Autun 71	22èmeRI	Soldat	07/10/14	Bois Jura Apremont 55	Disparu	NN Vaux Racine 55
DEPRAETRE	Raoul	N	22/08/96	Roubaix 59	Lille	404èmeRI	Soldat	22/10/17	AM Longueval 80	Blessures	
DUBERNE	Eugène Célestin	O	24/10/80	Marly la ville	Versailles	150èmeRI	Soldat	09/10/15	St Hilaire le Grand 51	Tué	NNMourmelon051

Nom	Prénom	M	DDN	Lieu naissance	Recrutement	Unité	Grade	Date décès	Lieu décès	Cause	Lieu Inhumation
DUBOIS	Georges Julien	O	13/07/91	NLG	Versailles	125èmeRI	Soldat	05/11/18	Hannapes sous Iron 02	Tué	Monument morts NLG
EVARD	François Xavier	O	20/10/87	Montigny	Mezières	303èmeRI	Soldat	29/10/17	Mont sans nom 51	Tué	NN Bois du puits 51
FAUQUE	Achille	O	16/12/85	NLG	Versailles	67èmeRI	Soldat	28/08/14	Monceau sur Oise 02	Tué	
FERRET	Charles	O	09/09/79	NLG	Versailles	5ème RG	Sapeur	28/07/19	HM Versailles	Maladie	
FLAMARION	Marius Lucien	N	30/11/94	Malakoff 75	Versailles	411èmeRI	Caporal	08/07/17	Souhesmes 55	Blessures	NN Fontaine Routhon 55
FOUCAULT	Léon Charles	O	09/07/84	Le Perreux 94	Versailles	5èmeBCP	Soldat	04/04/15	Côte 211 51	Tué	NN La Harazée 51
FOURNEL	Georges Octave	O	13/01/85	StOuen	Seine 1er B	41èmeRI	Soldat	11/05/15	Combat Chanteclerc 59	Tué	
GALIEGUE	Henri Léon Jean	O	11/09/89	NLG	Versailles	87èmeRI	Soldat	29/05/15	HMNiederzwehren(Allem)	Blessures	NN Sarrebourg 57
GANTIER	Gustave Eugène	O	20/07/92	NLG	Versailles	4èmeRZ	Soldat	06/10/15	Souain 51	Tué	
GAUDINGON	Marcel	N	18/10/96	Parix XII	Seine 6ème B	83ème RI	Soldat	17/04/17	Mauroy 51	Tué	Monument morts NLG
GAZENGL	Eugène	O	16/08/94	Neuilly/marne 78	Seine 6èmeB	26ème RI	Soldat	31/03/18	AM Suippes 51	Blessures	NN Sept Saulx 51
GITTON	Clovis	O	27/11/77	Charentonnay 18	Versailles	375ème RI	Soldat	25/09/15	Auberives 51	Tué	NN Bois du puits 51
GOSSET	Germain	O	01/01/81	Grigny 91	Versailles	150èmeRI	Soldat	11/10/14	La Croix sur Meuse 55	Tué	NN La Croix/ Meuse 55
GRIVEAUX	Pierre Henri	O	26/04/93	Paris IX	Seine 6ème B	67èmeRIC	Soldat	16/11/16	H Suzanne 80	Blessures	
GROGNET	Georges Charles	O	25/03/76	NLG	Vitré	76ème RI	Soldat	17/11/14	Boesinghe Belgique	Tué	Monument aux mortsNLG
GROGNET	Auguste Lucien	O	15/10/90	NLG	Versailles	72èmeRI	Soldat	03/07/15	La Chalade 55	Tué	NLG
HARBULOT	Raoul Alfred	O	15/04/88	Reims	Versailles	117èmeRI	Soldat	06/10/15	St Hilaire le Grand 51	Tué	
HERBINET	Louis Gustave	O	12/09/87	NLG	Versailles	67èmeRI	Soldat	14/02/15	Soupir 02	Tué	Soupir
HUE	Gabriel Charles	O	30/04/91	Paris 11ème	Seine 4èmeB	167èmeRI	Soldat	15/05/15	Bois le Prêtre 55	Tué	NN Le Petant Mondauville 54
HUOT	Léon	O	11/04/91	NLG	Versailles	20èmeRI	Caporal	02/07/15	Les Eparges	Tué	NN Trésauvaux 55
HUYART	Paul Joseph	O	23/10/82	Jouars Ponchartrain78	Versailles	23ème RIC	soldat	25/09/15	Massiges 51	Blessures	Cimetière de NLG
JOSSE	Marcel Joseph	O	18/10/92	Paris XIV	Versailles	251èmeRI	soldat	15/07/16	HM Bourges 18	Blessures	Cimetière de NLG
JULIEN	Martial Alexandre	O	06/10/81	Paris XX	Paris 1er B	54ème RI	soldat	26/12/14	Mouilly 55	Tué	Cimetière NLG (cénotaphe)
LAGARD	Jules Pierre		09/01/81	Champeaux 79	Parthenay 79	125ème RI	Soldat	09/11/14	St Julien (Belgique)	Tué	
LAMOUREUX	Henri	O	16/04/81	Boulogne 75	Paris 2ème B	153èmeRI	soldat	11/09/14	Champenoux 54	Tué	
LAVOUE	Charles Marie	O	30/01/66	Baugé 49	Versailles	354ème RI	caporal	22/05/16	Verdun 55	Tué	
LECHAUDELER	Georges	O	01/10/95	NLG	Versailles	18èmeBCP	soldat	21/06/15	Mouilly 55	Tué	

Nom	Prénom	M	DDN	Lieu naissance	Recrutement	Unité	Grade	Date décès	Lieu décès	Cause	Lieu Inhumation
LECLERC	Alexandre Jean	O	05/07/99	Bouray 77	Versailles	85èmeRAL	Canonnier	24/07/20	Damas (Syrie)	Tué	Monument aux morts
LEGAT	Marcel Joseph	O	17/05/85	Issoudun 36	Versailles	270èmeRA	soldat	23/11/17	AM Cugny 02	Blessures	NN St Quentin 02
LEMOINE	René Aimable	O	31/08/83	StHilaire Fontaine 58	Nevers	160èmeRI	caporal	24/06/16	Maricourt 80	Tué	NN Albert 80
LEPINE	Maurice Georges	O	16/06/79	Paris XX	Paris 4èmeB	333èmeRI	soldat	16/10/15	En avant de Reillon 54	Tué	NN Reillon 54
MACQUART	Georges Adrien	O	27/10/88	Meaux 77	Coulommiers	21èmeRIC	soldat	22/08/14	Neuchâteau(Belgique)	Disparu	
MAIGRET	Désiré Louis	O	20/12/87	NLG	Versailles	251èmeRI	SsLieut.	30/04/16	Cumières 55	Tué	Monument aux morts NLG
MAIGRET	Alexandre Pierre	O	31/08/74	Bléneau 89	Versailles	69ème RIT	Soldat	10/08/16	Foucaucourt 80	Tué	Monument aux morts NLG
MARCELLAS	Maurice Alexandre	O	02/08/95	Coulommiers 77	Versailles	120èmeBCP	Soldat	21/05/18	AM Terdegheem 59	Blessures	Carré Militaire Hazebrouck
MASSE	Léon	O	13/08/78	Paris XVIII	Paris 6èmeB	329èmeRI	Soldat	20/06/15	Neuville St Vaast 62	Tué	NN La targette 62
MAZURIER	Pierre	O	09/12/95	Châtillon 41	Blois	168èmeRI	Soldat	27/03/17	Moronvilliers 51	Tué	NN Bois du puits 51
MEGE	Maurice	O	13/04/96	Nancy 54	Nancy	25èmeRI	soldat	03/06/15	Roquelin court 62	Blessures	
MERCHET	Emile	N	19/02/73	Escaufourt 59	Valenciennes	1erRAP	Soldat	29/04/19	HM Bégin 94	Maladie	
MESTROT	Gaston	N						10/09/27	NLG		Monument morts NLG
METZ	Martin	O	23/11/61	Crépy en Valois 60	Versailles	24èmeSCOA	Soldat	14/05/16	NLG	?	NLG
MICHEL	Marie Ange Jean Joseph	O	27/10/90	Pludunou 22	Brest	47èmeRI	Soldat	06/04/15	NLG	Maladie	Monument aux morts NLG
MORELLE	Jean Baptiste Noël	O	27/12/84	Denain 59	Valenciennes	154èmeRI	Caporal	06 /05/16	Cumières 51	Tué	NN Assevent 59
MORISSE	André Jules	O	24/05/93	NLG	Versailles	365èmeRI	Soldat	20/07/16	Biaches 80	Tué	NLG
MORISSE	Lucien Ernest	O	04/09/95	NLG	Versailles	4èmeBCP	Soldat	16/11/16	BoisStPierre Vaast 80	Tué	
MOUGENOT	Maurice Lucien	O	08/07/94	Paris XIV	Versailles	276ème RAC	Mal logis	31/05/18	HM Monterrains 77	Blessures	Monument aux morts NLG
MOURIER	Hector Eugène	O	26/06/77	Montpellier 34	Seine4èmeB	82è.S.C.O.A	Soldat	20/06/18	HM Val de Grâce	Maladie	Carré Militaire Ivry
MOYAT	Ernest Victor	O	01/05/93	Monchy Humières 60	Versailles	54èmeRI	Sgtmitrail.	07/09/14	Erize la Gde 54	Blessures	NN Douaumont 55
NAVIER	René Augustin	O	10/09/79	Paris III	Seine 2èmeB	319ème RI	Lieutenant	04/07/16	Estrées 80	Tué	NLG
PAPEGUAY	Ernest Jules	O	25/01/87	StMaur des Fossés 94	Versailles	67èmeRI	Soldat	24/09/14	Mouilly St Rémy 55	Tué	
PASCAL	Camille Louis	N	16/08/93	Asnières 92	Seine 3èmeB	67èmeRI	Soldat	22/08/14	Bellefontaine (Belgique)	Disparu	Cimetière de NLG
PENARD	Paul Jean Marie	O	22/12/79	Rouen 76	Seine4èmeB	362èmeRI	Soldat	16/07/16	Biaches 80	Tué	
PLATARD	Léon René Baptiste	O	14/09/88	Paris IV	Seine 1er B	67èmeRI	Caporal	08/09/14	Rambucourt 55	Tué	
PORAK	Raymond	O	27/12/91	Paris VI	Seine 3èmeB	23èmeRD	Aspirant	24/09/14	St Quentin 02	Disparu	
QUERUEL	Charles Germain	O	26/01/78	Gournay 78	Versailles	267èmeRI	Soldat	09/09/17	Verdun 55	Tué	Monument aux morts NLG

Nom	Prénom	M	DDN	Lieu naissance	Recrutement	Unité	Grade	Date décès	Lieu décès	Cause	Lieu Inhumation
QUERUEL	Edmond Lucien	O	29/01/79	Gournay 78	Versailles	5èmeRG	Sapeur	29/09/16	STJodard 42	Maladie	Monument aux morts NLG
RIBAUT	Jean	N	28/01/90	Selles sur Cher 41	Blois	74èmeRI	S/Lt	15/10/18	Haringhe (Belgique)	Blessures	Monument morts Selles/Cher
RIVIERE	Léon Emile	O	17/10/93	Paris XX	Versailles	54èmeRI	Soldat	26/04/15	Mouilly 55	Tué	NLG
ROMAIN	Voltaire	O	10/05/86	Crécy au Mont 02	Laon	245èmeRI	Soldat	08/06/16	Vaux 55	Tué	
ROSSIER	Ernest Etienne	O	11/07/92	Paris II	Versailles	13èmeBCA	Caporal	09/08/18	Rubescourt 60	Tué	
ROUPNEL	Louis François	O	02/07/77	Paris IV	Seine 4èmeB	130ème RI	Soldat	31/10/14	Courcelles le Comte 62	Tué	Carré Mil.Courcelles 62
SABATIER	Antoine	N									Monuments morts NLG
SAINSON	Georges Adrien François	O	10/10/89	StMaure 36	Chatellerault	32èmeRI	Soldat	23/03/18	Mulheim (Allemagne)	Prisonnier	
SANDRIN	Jules	O	10/02/78	NLG	Versailles	321èmeRI	Soldat	08/06/16	Damloup 55	Disparu	
SAUVAGE	Edmond Justin Alexandre	O	01/07/91	ParisXVI	Versailles	128èmeRI	Soldat	16/04/16	Mouilly 55	Tué	NN Bras sur Meuse 55
SELLIER	Auguste Joseph	O	16/12/87	NLG	Versailles	251èmeRI	Soldat	14/09/14	Cormicy 51	Tué	
SERGEANT	Jules Emile	O	07/06/85	Arthieul 78	Versailles	154èmeRI	Soldat	23/09/14	La Croix/Meuse 55	Disparu	
SIMON	Louis Philippe	N	09/05/88	La Chapelle Hugon18	Nevers	16èmeRC	Soldat	24/04/17	Amb.Villers Marmery 51	Blessures	NN Villers Marmery51
SOLOGNE	Edouard Eugène	N	23/01/92	Paris XX	Seine 1er B	91èmeRI	Soldat	27/08/14	Houdrigny (Belgique)	Tué	Monument aux morts NLG
TASSART	Jules Auguste	O	13/05/74	La Queue en Brie 78	Versailles	351èmeRI	Soldat	09/04/14	Trèves (Allemagne)	Blessures	Monument aux morts NLG
TAVERNE	Robert	O	19/06/96	Parix IX	Seine 1erB	2ème RI	Soldat	17/07/18	Orbais L'abbaye 51	Blessures	Cimetière de NLG
THOMAS	André Louis	O	18/05/79	Le Puy 43	Le Puy	Inf marine	Pharmacien	21/07/16	Hôp. Grenoble	Maladie	
VAILLANT	Maurice	O	02/02/95	Le PréSt Gervais 75	Seine 2ème B	5èmeRIC	Soldat	27/09/15	Souain 51	Tué	Cimetière de NLG
VALENTYN	Victor Maurice	O	16/04/87	ParisXI	Versailles	6èmeRCP	Soldat	05/11/14	HM Doullens 80	Maladie	Cimetière de NLG
VAN BERLEERE	Albert	O	20/05/87	Lille 59	Lille	151ème RI	Sergent	13/09/17	Verdun 55	Tué	NN Douaumont 55
VIGOUROUX	Désiré	O	28/10/83	Paris XVIII	Seine6èB	279ème RI	Soldat	31/08/14	HM Nancy 54	Blessures	Carré Militaire Nancy sud 54
VILLEFEU	Léon Louis	O	08/01/84	Bry 75	Seine 4ème B	89èmeRI	Soldat	28/02/15	Vauquois 55	Tué	
VITRY	Henri Léon	N	08/08/84	Chapelle aux Pots 60	Beauvais	45èmeRI	Soldat	04/02/17	Ksar el Souk Maroc	Maladie	
WELTER	Lucien	O	25/04/90	Paris IX	Seine 6ème B	69èmeBCP	Soldat	01/10/15	Cuperly 51	Blessures	NN Suippes ville 51

RUES ET VOIES PORTANT UN NOM LIÉ À LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE.

**"RIEN NE PEUT ÊTRE FAIT À NOISY
QUI NE SOIT TROP GRAND ..."**



Selon le Littré, le terme nommer est *le fait de distinguer par un nom une personne ou une chose, mais aussi désigner les gens par leur nom, faire des personnalités et enfin, qualifier.*

Nommer quelque chose ou quelqu'un, c'est aussi la meilleure garantie contre l'oubli. Nommer une rue est donc un acte important qui pose la question du devoir de mémoire. Lorsque l'on se promène dans une ville, les plaques des noms de rues servent à nous situer mais lorsqu'il s'agit de mettre à l'honneur des personnalités, les municipalités y mentionnent aussi des dates (naissance et décès) et quelquefois la fonction de la personne commémorée. Ainsi, les noms de rues font partie des aspects visibles de notre histoire et nous incitent à réfléchir.

Le terme toponymie (du grec lieu et nom) est employé soit pour désigner l'ensemble des noms de lieux d'une région, soit pour parler de la linguistique qui étudie les noms de rues, un « toponyme » étant ainsi un nom de lieu. C'est d'ailleurs sous ce terme que l'on retrouve les changements de dénomination des rues dans les ordres du jour des délibérations des conseils municipaux.

La loi municipale du 5 avril 1884 crée un régime uniforme pour toutes les communes de France en matière d'organisation communale. Ce choix ne sera jamais remis en cause par la suite. Il n'avait pourtant pas un caractère évident compte tenu de l'extrême disparité des communes françaises et, en particulier, du nombre et de la spécificité des petites communes.

L'article 61 de la loi de 1884 dispose, dans son premier alinéa, « *Le conseil municipal règle par ses délibérations, les affaires de la commune.* » Il exprime le principe, aujourd'hui constitutionnel, de la libre administration des collectivités territoriales. Cette loi, dans son article 68, 7^e alinéa, donne pour attribution au conseil municipal « *le classement, le déclassement, l'élargissement, la dénomination des rues et des places publiques ...* »

Le nom des rues étant une affaire de la commune, le conseil municipal est donc l'autorité compétente en matière de toponymie. Il choisit le nom à donner aux rues et places publiques, le nom des voies privées relevant de la compétence de leur propriétaire, compétence certes limitée par les pouvoirs du maire (il a le droit d'interdire les noms contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs pour les voies ouvertes au public).

Ainsi, dans sa fonction de devoir de mémoire, l'attribution d'un nom de rue peut résulter de la notoriété d'un homme ou d'une femme pour sa participation à tel ou tel événement, mais aussi rendre hommage à des personnes, des faits ou des lieux marquants de notre histoire commune.

A Noisy-le-Grand, comme dans toutes les communes de France, des rues furent débaptisées et rebaptisées, au lendemain de l'armistice du 11 Novembre 1918 afin d'honorer la mémoire des vainqueurs.

C'est ainsi que lors de la séance du 24 novembre 1918, le Conseil Municipal, dont le Maire est Emile Eugène Grodet, porte à l'ordre du jour :

- Changement dans la dénomination des rues

Avant de commencer ses travaux, le Conseil, sur la proposition de Monsieur le Maire vote à l'unanimité l'adresse suivante :

Le Conseil Municipal de Noisy-le-Grand adresse à Monsieur Clémenceau, Président du Conseil et Ministre de la Guerre l'hommage de son admiration et ses remerciements patriotiques, pour la constance et l'énergie avec lesquelles il a conduit la France à la victoire, dont nous voyons aujourd'hui les magnifiques résultats.

Le Conseil unit dans un même sentiment de reconnaissance, le Gouvernement de la République, le Maréchal Foch, notre armée et ses chefs, les armées et les chefs d'états alliés et salue tous les héros tombés glorieusement pour la patrie...

...Vendredi 15 novembre 1918 M. H. Berthélémy, Pavillon Henry à Noisy-le-Grand à M. le Maire

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre proposition dont vous serez bien aimable de faire part aux membres du Conseil municipal, qui j'en suis convaincu, tiendront à honneur de l'accepter à l'unanimité.

Il s'agit de rendre un Hommage à tous nos chers Français qui ont contribué à une si belle Victoire. Je vous propose de débaptiser certaines rues et de leur donner les noms de nos libérateurs.

Place des Ecoles Place du Général Gallieni

Rue de l'Epargne, Rue du Capitaine Guynemer

*Rue de la Haute Maison, partie comprise entre la Grande Rue et la Rue de la République
Avenue du Maréchal Foch*

Rue de la Haute Maison de la rue de la République à la Rue du Pavé Neuf, Rue de l'Armée Française

Avenue des Merisiers. Avenue du Maréchal Foch

Avenue Chilpéric. Avenue Georges Clémenceau

Donner le nom du Boulevard des Alliés au Boulevard du Tramway

Rien ne peut être fait à Noisy qui ne soit trop grand.

Je vous prie Monsieur le Maire de bien vouloir m'accuser réception de la présente et de me faire part des intentions du Conseil.

En attendant le plaisir de vous lire.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Signé H. Berthélémy

Le Conseil après discussion délibère.

A partir de ce jour :

La place des Ecoles sera dénommée place du Général Gallieni¹

¹ **Joseph Simon Gallieni**, né le 24 avril 1849 à Saint-Béat en Haute-Garonne et mort le 27 mai 1916 à Versailles, est un militaire et administrateur colonial français. Il exerça une grande partie de son activité dans les opérations

*La partie de la rue de la Haute Maison située entre la Grande Rue et la rue du Pavé Neuf sera dénommée **avenue Georges Clémenceau***²

*Le boulevard contigu à la ligne du Tramway entre la place de la Mairie et la rue des Ormes, c'est à dire sur toute sa longueur sera dénommée **avenue du Maréchal Foch***³.

*L'avenue des merisiers sur toute sa longueur sera dénommée **avenue du Maréchal Joffre***⁴

M. le Maire est autorisé à prélever sur les fonds disponibles de l'exercice courant un crédit de quatre cents francs, pour assurer l'exécution de la présente délibération c'est à dire pour faire placer les nouvelles plaques indicatrices

Adopté à l'unanimité.



Avenue Georges Clémenceau Collection Michel Jouhanneau

de colonisation menées par la France, laissant une empreinte profonde sur l'histoire de la colonisation française, et termina sa carrière pendant la Première Guerre mondiale. Il fut fait maréchal à titre posthume en 1921.

² **Georges Benjamin Clemenceau**, né le 28 septembre 1841 à Mouilleron-en-Pareds (Vendée) et mort le 24 novembre 1929 à Paris, est un homme d'État français, radical-socialiste, président du Conseil de 1906 à 1909, puis de 1917 à 1920. Élu sénateur du département du Var en 1902, bien qu'il ait critiqué dans sa jeunesse l'institution du Sénat et de la présidence de la République, il est nommé ministre de l'Intérieur en 1906, se désignant lui-même comme le « premier flic de France ». Surnommé « le Tigre », il réprime alors les grèves et met fin à la querelle des inventaires, puis devient président du Conseil à la fin de l'année 1906, fonction qu'il occupe pendant près de trois ans. Retournant ensuite au Sénat, il fonde le journal *L'Homme libre*, rebaptisé *L'Homme enchaîné* après avoir essuyé la censure au début de la Première Guerre mondiale. En novembre 1917, il est de nouveau nommé président du Conseil et forme un gouvernement consacré à la poursuite de la guerre. Négociateur lors de la Conférence de Versailles, le « Père la Victoire », après avoir promulgué la loi des huit heures, échoue à l'élection présidentielle de janvier 1920, étant critiqué à gauche et à droite, et se retire de la vie politique.

³ **Ferdinand Foch**, maréchal de France, de Grande-Bretagne et de Pologne, né le 2 octobre 1851 à Tarbes et mort le 20 mars 1929 à Paris, est un officier général et académicien français. Il fut le commandant en chef des forces alliées sur le front de l'Ouest pendant la Première Guerre mondiale.

⁴ **Joseph Jacques Césaire Joffre**, né le 12 janvier 1852 à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) et mort le 3 janvier 1931 à Paris (7^e arrondissement), était un officier général français pendant la Première Guerre mondiale, artisan de la victoire alliée lors de la bataille de la Marne et de la stabilisation du front nord au début de la guerre. Il a été nommé maréchal de France en 1916. C'est aussi un des responsables militaires les plus controversés du XX^e siècle, notamment en raison de l'emploi de la stratégie militaire de l'« offensive à outrance », extrêmement coûteuse en vies humaines pour des résultats relativement médiocres sur le terrain, notamment lors de la bataille des frontières et de la bataille de la Marne. En 1916, il est alors remplacé par le général Nivelle. En 1918, il est élu à l'Académie française.



Rue du Maréchal Foch



Avenue du maréchal Joffre Collection Michel Jouhanneau

Comme on peut le constater, la décision finale de dénomination des rues publiques est laissée au libre choix du conseil municipal. La proposition de changement de nom de rue doit être inscrite à l'ordre du jour relevant du pouvoir du Maire. Ce dernier peut ou non inscrire les propositions des élus municipaux.

La proposition peut venir de particuliers, de promoteurs, de maîtres d'ouvrages d'opérations d'urbanisme, des conseils de quartier, d'élus municipaux, d'associations, de familles... En fait, il suffit d'adresser une lettre argumentée au maire comme l'a fait Monsieur Berthélémy en novembre 1918.

Pour honorer la mémoire de ceux qui se sont illustrés durant la guerre, rendre hommage aux martyrs ou mettre en relief le rôle des Alliés qui ont contribué à la victoire, lors de la création du lotissement « *Pervenches* », en 1920, appartenant à Monsieur Huguet aux Lieuxdits « *La Croix Rouge et la Tranchée* » (terrain vendu en 1914 par adjudication aux enchères publiques de la propriété de la Marquise Régnier de Massa, et autres en indivision), les dénominations **du Souvenir, des Alliés, de la Victoire et des Femmes de France**⁵ ont été attribuées aux rues du quartier.

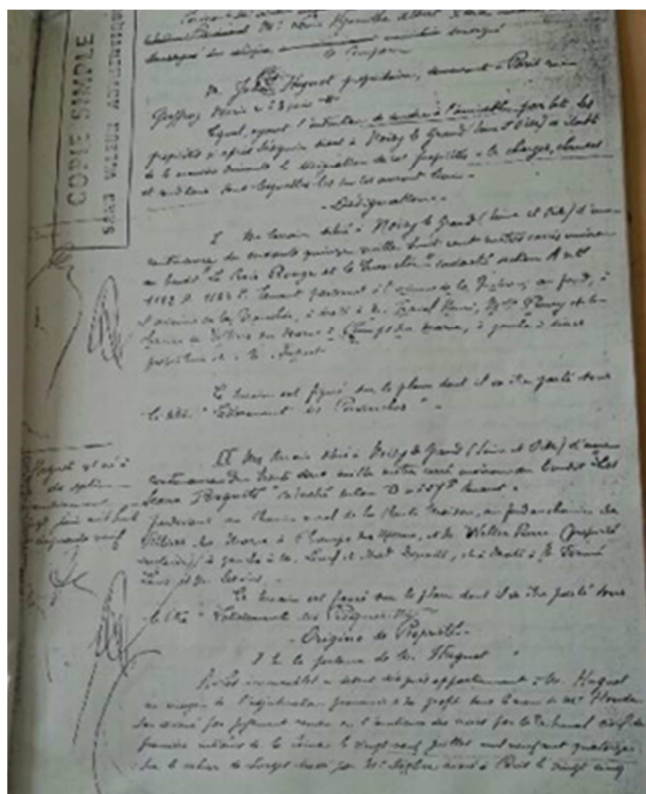
⁵ Union des Femmes de France créée en 1881 et qui a la particularité d'être exclusivement dirigée par les femmes. Avec la Société des Secours aux blessés (SSBM), l'Association des Dames Françaises (ADF), elles interviennent pendant la première guerre mondiale. Elles mobilisent 68 000 infirmières qu'elles ont formées. « La Croix-Rouge française ».

Plan du lotissement « Les Pervenches » Décembre 1920 :



Archives municipales Noisy-le-Grand

Cahier des charges en vue des lotissements des Domaines les PAQUERETTES et les PERVENCHES 9 juin 1922 :



Archives municipales Noisy-le-Grand

Dans sa séance du 27 février 1926, le Conseil Municipal (Léon Henri Lefèvre, Maire) porte à l'ordre du jour :

- Dénomination de rues

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a été saisi d'une demande de dénomination de rue appelée actuellement allée de la Varenne, et qui prête à confusion, cette voie commence à la Route de Bry pour rejoindre le Chemin des Bœufs.

[...]

M. Laigneau propose rue de Verdun.

*Le Conseil adopte à l'unanimité cette dernière proposition et dit que cette voie s'appellera « **Rue de Verdun**⁶ et que l'on indiquera sur le poteau « ancienne allée de la Varenne ».*

Dans sa séance du 15 février 1930, le Conseil Municipal (Léon Bernard, Maire), décide d'honorer la mémoire de René Augustin **Navier**, conseiller municipal, mort le 4 juillet 1916 dans la Somme, en lui attribuant le nom d'une rue. Des crédits ont été votés dès 1916 pour réaliser une plaque commémorative, mais le texte qui doit y figurer n'est approuvé que lors de la séance du 6 juin 1920.



Archives municipales Noisy-le-Grand

La délibération de cette séance mentionne que la plaque doit être accrochée dans la salle du conseil.

Séance du 15 février 1930

-Dénomination de rues.

M. Lhuillier donne lecture du rapport de la Commission des Chemins sur les questions suivantes :

La Commission ayant eu à examiner une demande de dénomination de rues a décidé de proposer au Conseil différents changements de noms de chemins.

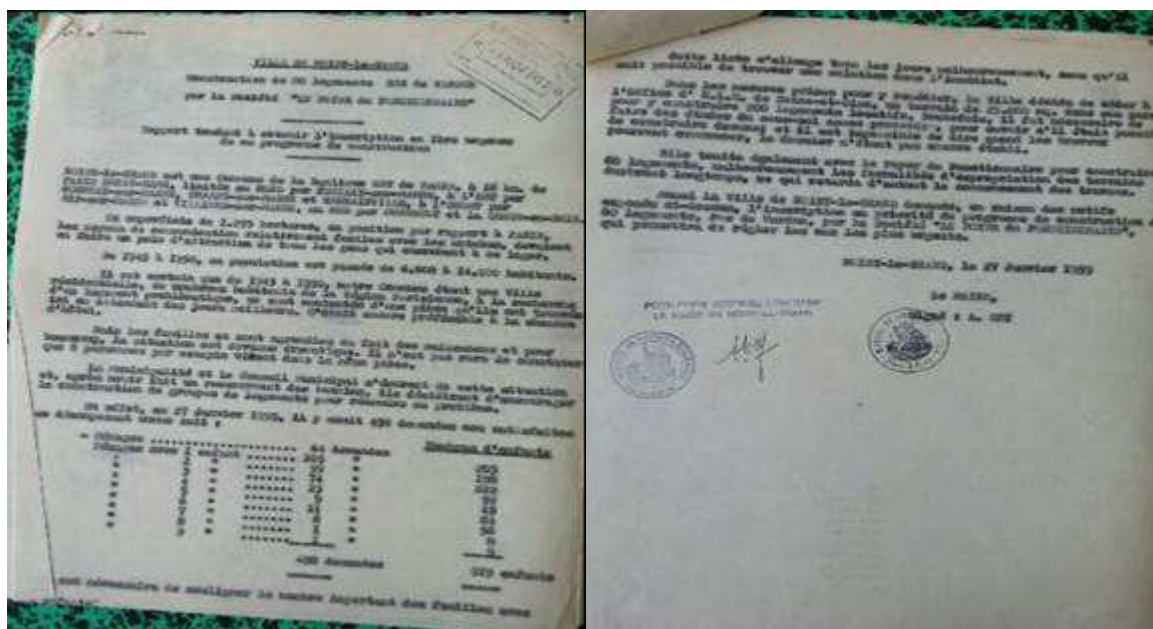
⁶ **La bataille de Verdun**, 21 Février 1916 – Décembre 1916, 300 jours et 300 nuits de combats acharnés, effroyables. 26.000.000 d'obus tirés par les artilleries soit 6 obus au m², des milliers de corps déchiquetés, environ 300.000 soldats français et allemands portés disparus. L'ossuaire garde en son sein les restes des soldats morts sur le champ de bataille afin de préserver leur souvenir

M. Pambrun fait remarquer que le chemin rural n° 21 dit du Milieu aboutit sur le chemin rural N° 19 dit « de la Croix Biche » et qui fait partie de dernier chemin forme prolongement en ligne droite du chemin du Milieu pour venir jusqu'à la rue de la Baignade, et qu'il serait préférable de donner un seul nom à ces deux parties de chemin se trouvant bout à bout entre la route de Neuilly et la rue de la Baignade et il a proposé à la Commission le nom de Rue Navier.

Le Conseil adopte cette proposition et décide de dénommer les parties des chemins ruraux 21 « dit du Milieu » et 19 « dit de la Croix Biche comprises entre la route de Neuilly et la rue de la Baignade » **Rue Navier**, afin d'honorer la mémoire de M. Navier René Augustin Conseiller Municipal de Noisy-le-Grand en 1914, Lieutenant au 319^e Régiment d'Infanterie « Mort pour la France » le 4 juillet 1916 à Estrées (Somme).

En 1959, la ville vendra à la S. A. Foyer du Fonctionnaire un terrain à l'angle de la rue de Verdun et de l'Avenue du Maréchal Foch. Un programme de 80 logements y verra le jour et une rue pour les desservir sera nommée **Chemin des Dames**⁷.

Construction de 80 logements Rue de Verdun, rapport novembre 1959



Archives municipales Noisy-le-Grand

Plus près de nous, et pour garder à ce quartier des dénominations liées aux événements de la grande guerre, les noms d'impasse des Rethondes⁸ et impasse de la Somme⁹ ont été donnés à des voies

⁷ La bataille du Chemin des Dames, seconde bataille de l'Aisne pendant la Première Guerre mondiale ou « offensive Nivelle », commence le 16 avril 1917 à 6 heures du matin par la tentative française de rupture du front allemand entre Soissons et Reims vers Laon, sous les ordres du général Nivelle : « L'heure est venue, confiance, courage et vive la France ! ».

⁸ La clairière de Rethondes, de son nom officiel clairière de l'Armistice, ne se trouve pas dans la commune de Rethondes. Certes située non loin de ce village, elle se trouve sur le territoire de la commune voisine de Compiègne, dans la forêt de Compiègne. Son nom vient de l'ancienne gare de Rethondes, une petite gare située sur la commune de Compiègne nommée alors ainsi pour la différencier de la gare principale de la ville. C'est de cette gare que partait la voie menant à deux épis ferroviaires cachés dans une futaie, utilisés pendant la guerre pour le tir de longue portée sur les lignes allemandes. Début novembre 1918, recherchant un endroit calme et isolé, le train du maréchal Foch (ainsi que le train spécial mis à disposition de la délégation allemande) y sera acheminé pour servir de lieu de négociations et de signature de l'armistice de la Première Guerre mondiale le 11 novembre 1918.

ouvrant sur l'avenue de Verdun. Bien que voies privées, ces dénominations figurent à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 19 mars 1976.

Monsieur le Maire expose que :

Deux lotissements sont à dénommer dans le quartier « La Varenne »..

Il s'agit :

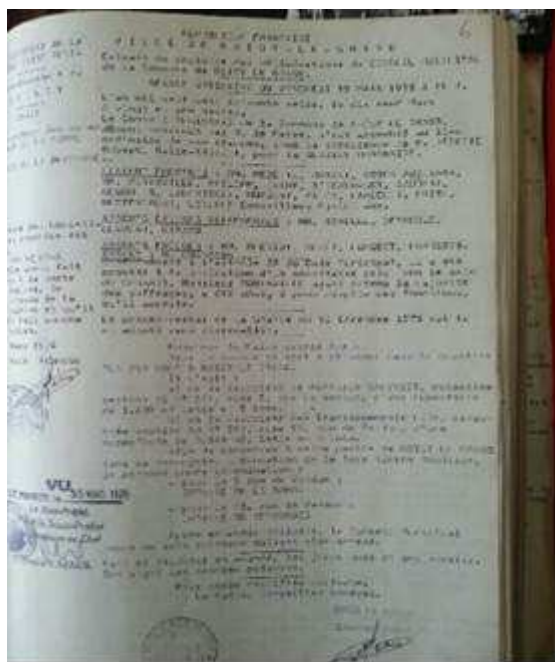
a) de la propriété de Monsieur Sauvaget, sis 5 rue de Verdun, d'une superficie de 3.408 m², lotie en 5 lots,

b) de la propriété des Etablissements LICH, sis 15 rue de Verdun, d'une superficie de 3.544 m² lotie en 5 lots.*

Afin de conserver à cette partie de Noisy-le-Grand dans sa toponymie, l'évocation de la Première Guerre Mondiale, je propose comme dénomination :

- pour le 5 rue de Verdun **IMPASSE DE LA SOMME**
- pour le 15 rue de Verdun **IMPASSE DES RETHONDES**

** [Ets LICK et PARAMOUNT Fabrication d'objets en caoutchouc]*



Archives municipales Noisy-le-Grand

Ce principe de toponymie dans le quartier de la Varenne fut de nouveau utilisé puisque, près de la rue de Verdun et de la rue du Chemin des Dames, la Société « La Campinoise d'habitation »

⁹ La bataille de la Somme désigne une confrontation opposant les Britanniques et les Français aux Allemands en 1916 lors de la Première Guerre mondiale, dont ce fut l'une des batailles les plus sanglantes. Les forces britanniques et françaises tentèrent de percer à travers les lignes allemandes fortifiées sur une ligne nord-sud de 45 km proche de la Somme, au nord de la France, dans un triangle entre les villes d'Albert du côté britannique, Péronne et Bapaume. Il s'agit de l'une des batailles les plus meurtrières de l'histoire humaine (hors victimes civiles), avec parmi les belligérants environ 1 060 000 victimes, dont environ 442 000 morts ou disparus. La première journée de cette bataille, le 1er juillet 1916, détient le triste record de la journée la plus sanglante pour l'armée britannique, avec 58 000 victimes dont 19 240 morts. La bataille prit fin le 18 novembre 1916.

donnera à l'Agora de son programme d'habitations HLM, inauguré en septembre 1983, le nom de **Place de l'Argonne**, en mémoire de la dernière offensive de la Première Guerre mondiale, du 26 septembre au 11 novembre 1918, dans la Meuse.

Cette date du 11 novembre 1918 marquant la fin des combats, la victoire des Alliés¹⁰ et la défaite de l'Allemagne sera marquée par la signature de l'armistice à 5 h 15. Lors de la construction de la Ville Nouvelle, une place sera baptisée **Place du 11 Novembre 1918**.

C'est par une délibération du Conseil Municipal en sa séance ordinaire du 15 juin 1979 que Madame Goutmann, Député-Maire expose :

Les différents programmes immobiliers des quartiers de la Z. A. C. du Centre Urbain de Noisy-le-Grand et de la Z. A. C du Champy, vont être livrés fin de l'année 1979 et début de l'année 1980, nous vous proposons la Toponymie des voies desservant ces groupes d'immeubles d'habitations et de bureaux.

Nous avons essayé de grouper les noms à thème semblable :

[...]

Z. A. C. du Champy – Cinéastes et noms demandés par les Anciens Combattants

Place du 11 Novembre 1918

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, donne un avis conforme suivant plans annexés.

Enfin, à l'issue de la Grande Guerre et de ses massacres, c'est dans le « lotissement Pervenches et Pâquerettes » que dès 1920, une rue sera nommée Rue Jean Jaurès¹¹, en hommage à celui qui fut un grand défenseur de la Paix

Marie-Rose DERANGER

¹⁰ France, Royaume d'Italie, Etats-Unis, Royaume de Roumanie, Royaume de Serbie, Belgique, royaume de Grèce, Portugal, Royaume du Monténégro, Empire Russe, Empire Britannique, Australie, Canada, Nouvelle-Zélande.

¹¹ **Jean Jaurès** est un homme politique français, né à Castres le 3 septembre 1859 et mort assassiné à Paris le 31 juillet 1914. Député socialiste du Tarn dès 1885, il consacre les dernières années de sa vie à empêcher, en vain, le déclenchement de la Première Guerre mondiale. Ces positions pacifistes lui valent d'être assassiné à la veille du conflit.



Bulletins déjà parus

Bulletin n° 1
Septembre 2012

Marie-Rose Deranger : *Du "camp de Noisy-le-Grand" à l'ensemble d'ATD-Quart Monde.*

Claudine Durand-Coquard : *Avant la guerre de 1939 à Noisy-le-Grand.*

Bruno Jouet : *A la découverte d'un budget communal de l'entre-deux-guerres.*

Claude Coquard : *A Noisy-le-Grand en 1785, un mariage entre la finance, la magistrature et la diplomatie.*

Bulletin n° 2
Mars 2013
Bulletin spécial
école

Claudine Jouët : *De la salle d'asile à l'école maternelle.*

Claudine Durand-Coquard : *L'école à Noisy-le-Grand avant 1880 : quelques repères.*

Claude Coquard : *Le groupe scolaire "du Centre" : 38 années de projets et de réalisations (1870-1908).*

Marguerite Cornec et Bruno Jouët : *La création de l'école du Richardet (1925-1937).*

Hélène Teissèdre : *Le groupe scolaire de La Varenne (1929-1970) : une longue aventure ... et deux témoignages.*

Bulletin n° 3
Septembre 2013

Francis Baffet : *Les limites territoriales de Noisy-le-Grand entre 1789 et 1958 : quelques histoires courtes.*

Jacqueline Brouant : *Enseignement mutuel à Noisy-le-Grand.*

Claude Coquard : *Une affaire au Bois Saint-Martin... en 1822.*

Bruno Jouet : *A la découverte d'un budget communal de l'entre-deux-guerres (2ème partie).*

Bulletin n° 4
Mars 2014

Francis Baffet : *Un domaine noiséen au 18^{ème} siècle : « l'ancêtre » de l'Ensemble Scolaire Cabrini.*

Michel Jouhanneau : *La rue de la République ne s'est pas toujours appelée ainsi...*

Claude Coquard : *Le centenaire d'une catastrophe aérienne à Noisy-le-Grand : 17 avril 1913.*

Claudine Durand-Coquard et Claude Coquard : *Dictionnaire historique des voies de Noisy-le-Grand : documents préparatoires.*